

# LA PAUVRETÉ ÉVANGÉLIQUE

Il faut distinguer la pauvreté selon l'esprit du monde et la pauvreté évangélique :

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Sermon Toussaint 1620 - IX P. 377* : La **pauvreté** est honorable, et il s'est trouvé même des philosophes païens, comme Epictète, qui se sont glorifiés d'être pauvres.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *TAD Livre XI chap. 14* : Qui ne sait qu'il y a eu des pauvres de Lyon qui, pour louer avec excès la mendicité, se firent hérétiques ? Qui ne sait qu'il y a eu des hérétiques qui, pour exalter la charité envers les pauvres, déprimaient la charité envers Dieu, attribuant tout le salut des hommes à la vertu de l'aumône, quoique le saint apôtre exclame que qui donne tout son bien aux pauvres, et il n'a pas la charité, cela ne lui profite point ?

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n° 90 : La **pauvreté évangélique** est une valeur en soi, car elle évoque la 1<sup>ère</sup> des Béatitudes par l'imitation du Christ pauvre. En effet son sens primitif est de rendre témoignage à Dieu qui est la véritable richesse du cœur humain.

Ps 72,12 : *Voyez comme sont les impies, tranquilles ils amassent des fortunes. Ma part, le roc de mon cœur c'est Dieu pour toujours.*

### **Heureux les pauvres en esprit car le Royaume des cieux est à eux. Mt 5,3**

VTB *pauvres* : La pauvreté dont parle la Bible n'est pas seulement une condition économique et sociale (que défend la Loi et les prophètes) ce peut être aussi une disposition intérieure une attitude d'âme (les *anawim*, leur cri retenti dans les psaumes ; ils constituent les prémices du peuple humble et modeste de l'Église des pauvres que rassemblera le Messie). L'AT nous révèle ainsi les richesses spirituelles de la pauvreté et le NT reconnaît dans les vrais pauvres les héritiers privilégiés du Royaume de Dieu. Jésus, le Messie des pauvres, est lui-même un pauvre. *Heureux ceux qui ont une âme de pauvre*, dit Jésus à ses disciples. Jésus demande le détachement intérieur à l'égard des biens temporels afin d'être capables de désirer et recevoir les vraies richesses. Mais pour esquisser la physionomie complète des pauvres en esprit, héritiers des *anawim*, il faut aussi noter la conscience qu'ils ont de leur misère personnelle sur le plan religieux, de leur besoin du secours de Dieu. Par le sentiment de leur indigence et de leur faiblesse, ils se rapprochent ainsi des enfants et, comme à ces derniers, le Royaume de Dieu leur appartient.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* III p.22 : *Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car le Royaume des cieux est à eux ; malheureux donc sont les riches d'esprit, qui tiennent les choses de la terre dans leur affection : car la misère d'enfer est pour eux. Vous avez voué la pauvreté : oh, que vous êtes heureuse si vous l'observez, et que vous vous devez tenir honorée d'être en une si sainte compagnie : Notre-Seigneur, Notre Dame, s<sup>t</sup> Joseph furent pauvres ; aimez donc cette sainte vertu, comme la chère amie de Jésus-Christ qui vécut et mourut avec la pauvreté.*

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *IVD-Partie III chap.15* : Philothée, les possessions que nous avons ne sont pas nôtres : Dieu nous les a données à cultiver et veut que nous les rendions fructueuses et utiles, et partant nous lui faisons service agréable d'en avoir soin (...) Aimez les pauvres et la pauvreté, car par cet amour vous deviendrez vraiment pauvre, puisque, comme dit l'Écriture (Os 9,10), nous sommes faits comme les choses que nous aimons. (...) Il est facile d'avoir souvent besoin de quelque chose, or cela, c'est être pauvre en effet de ce qui nous manque. Soyez bien aise de ces rencontres, acceptez-les de bon cœur, souffrez-les gaiement.

Chap.16 : Si vous êtes réellement pauvre (...) ne vous plaignez pas de votre pauvreté ; car on ne se plaint que de ce qui déplaît, et si la pauvreté vous déplaît, vous n'êtes plus pauvre d'esprit, mais riche d'affection (= par attachement).

Mère FM de Chaugy *Vie de notre s<sup>te</sup> Mère* - I p.430 : Cette b<sup>se</sup> Mère lisait les lettres et écrivait avec une allégresse et soin particuliers à nos monastères pauvres, et nous disait quelquefois : « Mon Dieu, que ces filles sont heureuses d'être dans l'occasion de pratiquer effectivement leurs vœux ! Je remarque que les pauvres monastères ont toujours une richesse particulière de dévotion, de joie et de bonté. » Elle les encourageait fort par ses lettres à s'enrichir de ce trésor de pauvreté, et leur répétait souvent que les supérieures qui sont en des monastères pauvres ne parlent qu'à fort peu de personnes de leur pauvreté, et seulement à ceux qui y pourront remédier ; « car, disait-elle, on ne se plaint pas de ce que l'on aime ».

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°615 - II p.289 : S'il faut acheter la paix à prix d'argent, je vous conjure, mes très chères et bien aimées sœurs, que vous vous montriez en cela ses vraies filles [de notre b<sup>x</sup> Père] et que, avec une très humble générosité, vous choisissiez la sainte pauvreté plutôt que de demeurer dans les inquiétudes où vous êtes.  
**Bienheureux sont les pauvres car Dieu est leur richesse et trésor.**

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°1483 - IV p.238 : Nous avons eu un grand contentement en ce que vous vous voyez si pauvre et dénuées, cela est une grande richesse. Mon Dieu, que j'aime cette sainte pauvreté spirituelle qui nous met

toutes nues entre les mains de Dieu ; et là, nous trouvons les riches trésors de son infini amour et mérite qui nous suffisent, les aimant mieux en leur origine que si nous les voyions en nous-mêmes.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.314 : Quant à la pauvreté d'esprit, c'est un détachement de toutes choses créées, si on les possède. Cette pauvreté d'esprit requiert qu'on n'y loge point son affection, (...) ayant le cœur détaché et entièrement libre, étant également contente de ne les avoir pas comme de les avoir. Une autre pauvreté, c'est de les quitter pour l'amour de Dieu. Enfin la vraie et parfaite pauvreté d'esprit, c'est de n'avoir rien que Dieu en son esprit. Oh que cette pauvreté nous rend grandement riches, parce qu'ayant ainsi quitté toutes choses et tout ce qui n'est point Dieu, nous venons à posséder les richesses du Ciel et de la terre, qui est Dieu. Soyons donc bien pauvre de cette pauvreté, ne cherchant que Dieu, ne voulant que Dieu, ne nous attachant qu'à Dieu. Et nous seront véritablement bienheureuses, et nous posséderons une grande paix et liberté d'esprit.

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.408 : Je remarque les pauvres maisons avoir toujours **une richesse particulière de ferveur, d'allégresse et de suavité**, et Notre-Seigneur fait abonder beaucoup de grâces spirituelles où les grandes disettes temporelles se trouvent. Dieu veuille nous bien ouvrir les yeux pour nous faire voir à toutes les infinis trésors spirituels que son amour a cachés dans les disettes temporelles.

Ps 33,3.7 : *Je me glorifierai dans le Seigneur, que les pauvres m'entendent et soient en fête. Un pauvre crie le Seigneur entends.*

### ***Ils quittèrent tout et le suivirent. Lc 5,11***

VTB *pauvres* : À ceux qui veulent le suivre de plus près, et d'abord à ses Apôtres, Jésus demande d'embrasser la pauvreté effective. **La communauté des 1<sup>ers</sup> chrétiens groupés à Jérusalem autour des Apôtres s'efforçait elle-même d'imiter leur pauvreté, et l'Église a toujours gardé la nostalgie et la pratique** de cette vie apostolique où nul ne disait sien ce qui lui appartenait. Le principe et la fin de cette pauvreté spirituelle et matérielle, c'est la communion au mystère de *la libéralité de notre Seigneur Jésus-Christ... de riche qu'il était, il s'est fait pauvre, afin de vous enrichir par sa pauvreté* (2 Co 8, 9).

Vatican II *Perfectæ caritatis* n°13 : La pauvreté volontaire en vue de suivre le Christ, témoignage particulièrement à l'ordre du jour, doit être scrupuleusement mise en pratique par les religieux et, au besoin, s'exprimer sous des formes neuves. Par elle, on devient participant de la pauvreté du Christ qui s'est fait pauvre à cause de nous, de riche qu'il était, afin de nous enrichir par son dépouillement (cf. 2 Co 8,9 ; Mt 8,20).

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n°18 : Dans le regard de Jésus, *image du Dieu invisible, resplendissement de la gloire du Père* se lit la profondeur d'un amour éternel et infini qui atteint les racines de l'être. **La personne qui se laisse saisir ne peut que tout abandonner et le suivre.** Comme Paul, elle considère tout le reste comme désavantageux à cause de la supériorité de la connaissance du Christ Jésus devant qui elle n'hésite pas à regarder tout comme des déchets, afin de gagner le Christ. Elle aspire à s'identifier à lui, en ayant les mêmes sentiments et la même forme de vie.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XXI p.166 : Toutes choses se flétrissent devant nos yeux et n'y a rien en terre qui nous puisse justement attirer que ce saint amour, unique et éternelle occupation de nos cœurs.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Méditations pour 7 jours avant la Profession* - XXV p.429 : ... Mais les autres, afin de suivre plus aisément, plus librement et plus avantageusement Notre-Seigneur, oyant la voix de Celui qui les appelle à sa suite, quittent les richesses et commodités mondaines (qui pour l'ordinaire nous incommode tant au chemin du ciel), **quittant tout comme les apôtres, s'attachant seulement au seul soin de plaire à Dieu et de le suivre**, ne voulant que leur cœur soit partagé ni distrait de la variété des choses, mais cherchant simplement, d'un cœur tout uni, l'unité d'un seul et unique amour de Dieu. Oh, Dieu, qu'ils sont heureux ! Le monde ne les connaît plus, ni eux ne connaissent plus le monde ; ils disent adieu à toutes choses, pour être sur toutes choses à Dieu. Ils ont deux grands avantages sur les autres : l'un est que, déchargés d'autres occupations, ils s'emploient plus facilement à celle de l'amour divin ; l'autre est qu'ils font un acte non pareil, renonçant tout à coup et si généreusement à toutes choses pour Dieu, qui est une œuvre d'une perfection vive, mâle, généreuse et hardie.

Ps 4,7 : *Beaucoup demandent : « Qui nous fera voir le bonheur ? » Sur nous Seigneur que s'illumine ton visage.*

***Ainsi se faut-il dénuder de toutes affections petites et grandes, et faut souvent examiner notre cœur pour voir s'il est bien prêt à se dévêtir... puis reprendre aussi, quand il en est temps, les affections convenables au service de la charité ; afin de mourir en croix tout nus avec notre divin Sauveur, et ressusciter par après en un nouvel homme avec Lui.*** TAD Livre IX chap.16

Notre s<sup>t</sup> Fondateur TAD L IX début du ch.16 : **L'amour entrant en une âme afin de la faire heureusement mourir à soi et revivre à Dieu, la fait dépouiller de tous les désirs humains** et de l'estime de soi-même, qui n'est pas moins attachée à l'esprit que la peau à la chair, et la dénude enfin des affections plus aimables, comme sont celles qu'elle avait aux consolations spirituelles, aux exercices de piété et à la perfection des vertus, qui semblaient être la propre vie de l'âme dévote. Le même Seigneur qui nous fait désirer les vertus en notre commencement et qui nous les fait pratiquer en toutes occurrences, c'est lui-même qui nous ôte l'affection des vertus et de tous les

exercices spirituels, afin qu'avec plus de tranquillité, de pureté et de simplicité, nous n'affectionnions rien que le bon plaisir de la divine Majesté.

Notre s<sup>l</sup> Fondateur *Lettre à notre s<sup>e</sup> Mère* décembre 1609 - XIV p.232 : Il faut vous dire ce que je lui répondis (à AJ Coste), car je l'estime aussi bon pour la maîtresse que pour la servante : que je désirais que les filles de notre Congrégation eussent les pieds bien chaussés, mais le cœur bien déchaussé et bien nu des affections terrestres ; qu'elles eussent la tête bien couverte et l'esprit bien découvert, par une parfaite simplicité et dépouillement de la propre volonté.

Notre s<sup>e</sup> Mère - II p.177 : Je me suis souvenue que notre b<sup>x</sup> Père m'a souvent dit, que, lorsqu'il oyait chanter ce verset : *Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y retournerai*, il recevait une consolation non pareille. Pourquoi ? Parce que c'était une âme qui aspirait et qui est parvenue au comble de la perfection, et qui savait bien, que, tandis que nos affections seront attachées à quelque chose de ce bas monde, nous ne serons jamais parfaites. Et moi, qui suis la plus imparfaite et la plus mauvaise qui se puisse trouver, toute pauvre de vertu que je suis, je ne laisse pas de m'étonner infiniment que quelque chose, hors de Dieu, puisse engager nos cœurs. À la vérité, cela m'étonne merveilleusement de voir qu'une âme qui fait état d'aspirer au ciel, s'attache à des choses d'ici-bas, où rien n'est capable de contenter le cœur. (...) Travaillons tout le long de cette année, et tout le long de notre vie, à nous dépouiller et anéantir, tant au cœur comme en l'esprit, étant les choses auxquelles cet Institut vise plus : à laisser tout, pour n'avoir que Dieu seul.

Notre s<sup>l</sup> Fondateur *Lettre à notre s<sup>e</sup> Mère* 18.05.1616 - XVII p.214 : Je veux bien que vous continuiez l'exercice du dépouillement de vous-même, vous laissant à Notre Seigneur et à moi. Mais, ma très chère Mère, entrejetez quelques actions de votre part, par manière d'oraisons jaculatoires, en approbation du dépouillement, comme par exemple : **Je le veux bien, Seigneur, tirez, tirez hardiment tout ce qui revêt mon cœur.** Ô moi-même, je te quitte pour jamais, jusqu'à ce que mon Seigneur me commande de te reprendre. (...) Il faut demeurer comme une pauvre petite chétive créature devant le trône de la miséricorde de Dieu ; et demeurer toute nue, sans demander jamais ni action ni affection quelconque pour la créature, et néanmoins vous rendre indifférente à toutes celles qu'il lui plaira vous ordonner (...) Ces renoncements sont admirables : de sa propre estime, même de ce que l'on était selon le monde (...) de sa propre volonté, sa complaisance en toutes créatures et en l'amour naturel, et en somme tout soi-même, qu'il faut ensevelir dans un éternel abandonnement, pour ne le voir ni savoir plus comme nous l'avons vu et su, ains seulement quand Dieu nous l'ordonnera et selon qu'il nous l'ordonnera (...) Dieu me veuille à jamais posséder. Amen. Car je suis sien ici et là, ou je suis en vous, comme vous savez, très parfaitement ; car vous m'êtes indivisible, hormis en l'exercice et pratique du renoncement de tout nous-mêmes pour Dieu.

Notre s<sup>e</sup> Mère *Lettre n°1608* - IV p.438 : Reposez en paix dans votre nudité ; bienheureux sont les pauvres, car Dieu les revêtira ! Que nous serions heureuses si nous avions le cœur nu de tout ce qui n'est point Dieu et que nous aimassions cette nudité et pauvreté ! Être là sans lumière, sans goût, sans sentiment de bien, privée de toute connaissance, et sans nulle satisfaction, ni secours des créatures. Quand l'âme se trouve en ce point, que peut-elle faire, sinon, comme un petit oiseau tout déplumé, se cacher et se musser sous l'aile de sa bonne mère la Providence et demeurer là à recoi, sans oser sortir, de crainte que le milan ne l'attrape ? Or voilà donc maintenant le lieu de votre refuge. Que sauriez-vous craindre là ? Où pourriez-vous mieux être ? Quel plus riche vêtement que d'être couverte à l'abri de la très douce et paternelle Providence de votre Père céleste ? Demeurez là, toute contente de posséder cet unique trésor.

Ps 118,127 : *J'aime tes volontés plus que l'or le plus précieux.*

### 20. Confiantes en la grâce divine, abandonnées entre les mains de leur Père des cieux

Notre s<sup>l</sup> Fondateur - XXVI p.368 : Bienheureux le pauvre, car il se reposera au sein de Dieu. *Ayez confiance en Dieu* (Si 11,22), mettez-vous en sa garde, *dressez vers lui votre pensée, et il vous nourrira* (Ps 14,23 ; 1 P 5,7). Afin qu'en fidélité vous puissiez dire : *Le Seigneur a soin de moi* (Ps 39,18), mettez tout votre soin vers lui, car il a soin de vous. Se fier en soi-même n'est point le propre de la foi, mais de la perfidie. Celui-là est vraiment fidèle qui ne se fie ni a aucune confiance en soi et qui perd tellement son âme, qu'il la veut conserver pour la vie éternelle. La seule humilité de cœur est cause que l'âme ne se fie pas en elle-même ; mais, la tenant en abandon, se retire au désert, se reposant sur son Bien-Aimé.

Notre s<sup>l</sup> Fondateur - XIX p.30 : Vous savez trop bien la condition de cette misérable vie que nous menons en ce monde, pour être étonné des événements qui y arrivent de diverses sortes. Que vous puis-je donc dire en cette occasion ? Laissons prendre à Dieu ce qu'il lui plaît, et le remercions de ce qu'il nous laisse, et encore plus de ce qu'il nous rendra le tout avec une usure non pareille au jour auquel nous verrons sa face.

Notre s<sup>e</sup> Mère - II p.368 : C'est un grand trait de la divine Providence, quand elle permet l'infidélité de la créature, et que des affaires succèdent mal et contrarient quelquefois nos désirs, parce que tout cela oblige notre cœur, que Dieu a créé libre et désengagé, à aller se reposer en lui ; ce pauvre cœur est si faible, que, s'il rencontrait toujours dans les créatures du contentement, il irait avec peine au Créateur.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°2249 - V p.808 : Ne craignez point, mon très cher Père, que nous nous plaignions jamais de la pauvreté : c'est la richesse des servantes de Dieu et leur trésor le plus précieux. Car, y a-t-il quelque bien comparable à celui d'attendre tout de la Providence de Dieu, de recevoir de sa main paternelle toutes nos nécessités ?

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Entretien sur la tendreté que l'on a sur soi-même XV* - p.317 : Pour parvenir à la perfection, il faut **vouloir peu et ne demander rien. Il est vrai que c'est être bien pauvre d'observer ceci** ; mais je vous assure que c'est un grand secret pour acquérir la perfection, et si caché néanmoins, qu'il y a peu de personnes qui le sachent, ou, s'ils le savent, qui en fassent leur profit. Quant à moi, si j'étais religieuse, je ne demanderais rien, au moins si j'étais de l'humeur que je sis maintenant, car je ne demande rien à Notre-Seigneur, ni ne veux rien demander.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.227 : Ne demandez rien et ne refusez rien, mes filles. Celles qui pratiquent bien cet admirable document possèdent une grande tranquillité, parce qu'il conduit promptement et fidèlement à la plus haute et sublime perfection. Vous me dites qu'il ne faut donc pas demander ses nécessités ? Il faut demander simplement et confidemment ce que vous avez besoin : la constitution l'ordonne ; mais il faut prendre garde de ne demander que le nécessaire, et non ce qui plaît, que nous n'eussions pas même pu avoir dans le monde, et ne vouloir pas, si à point nommé, tout ce qui est de nos inclinations, ne voulant rien souffrir. Il faut être plus mortifiées, une âme religieuse devant aimer souverainement les souffrances et la pratique de son vœu de pauvreté.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XXI p. 170 : ... N'ayant nul soin du lendemain, car il n'en faut point avoir ; mais allez à la bonne foi, sous la Providence de Dieu, ne vous souciant que du jour présent, laissant votre cœur à Notre-Seigneur, car vous le lui avez donné, sans jamais le vouloir reprendre pour aucune chose. Il faut se laisser emporter au gré de la divine volonté, dans les effets de laquelle il faut demeurer doucement et tranquillement, sans se divertir pour chose quelconque, regardant perpétuellement en toutes occasions Notre Seigneur. Ah vive Dieu ! Tout ce qui n'est pas Dieu ne m'est rien ; mon Dieu m'est tout en toutes choses.

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.405 : La Providence divine, qui nous a toujours assistées, **ne manquera point, tandis que nous persévérons en la fidélité de son saint service** ; et puis, ce sont nos délices que de vivre en pauvreté sous sa protection.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°23 - I p.75 : Ne doutons jamais que, si nous avons la vraie piété, que Notre-Seigneur ne nous donne ce qui sera nécessaire pour l'entretien de cette vie. J'en ai une expérience si proche et signalée en la maison de céans que jamais je ne saurais craindre que la Providence de Notre-Seigneur manque à ceux qui, tout de bon, s'emploieront à son divin service. Nous commençâmes par l'extrême pauvreté et en un pays le plus infertile et ruiné d'argent que je pense qui soit au monde, néanmoins rien ne nous a jamais manqué de ce qui nous était justement nécessaire. Si donc la divine Bonté a paru ainsi sur nous, il ne faut nullement douter qu'elle ne nous continue ce soin paternel.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°2551 - VI p.477 : Tâchons d'employer fidèlement les occasions que Dieu nous présente pour nous avancer en son saint amour par une totale résignation et confiance en sa Providence. Je parle ainsi, parce qu'il plaît à Dieu me faire sentir, au milieu de mon cœur, votre pauvreté et tant d'afflictions et travaux que souffrent plusieurs de nos pauvres monastères. Que bienheureuses serons-nous toutes, si nous les embrassons joyeusement, demeurant soumises et en repos dans le sein de notre Père céleste, sans vaciller un seul moment en la confiance invariable que nous devons avoir à sa bonté ! (...) Que bienheureuses serions-nous, si nous mourions de faim par la volonté de Dieu, car les rassasiements éternels ne nous manqueraient pas !

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p.139 : **L'espérance et confiance des religieuses doit être un entier abandon en Dieu**, au-delà et par-dessus toute vue et prudence humaine ; et, comme disait notre b<sup>x</sup> Père, les âmes dédiées à Dieu ne doivent avoir autre lendemain que la Providence divine. Certes, les trop grandes sollicitudes des choses temporelles diminueraient, voire ruineraient l'esprit primitif de notre règle : car nous avons commencé avec une très grande pauvreté, simplicité et totale confiance en la Providence céleste. Persévérons-y, et n'ayons soin ni affection, que de bien faire notre devoir, et très assurément notre bon Sauveur pourvoira du reste. Mais attendons-le avec patience et confiance, sans nous ébranler ; car quelquefois il retarde son secours pour éprouver notre confiance, attendons-le en paix.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°637 - II p.321 : Persévérez en cette voie et en cette confiance ; ne sortez jamais de cet esprit qui est celui de Jésus souffrant et s'offrant à la volonté de son Père : c'est lui qui conduit votre cœur, laissez-le faire. En quelque extrémité que vous puissiez tomber pour le temporel, je vous conjure de demeurer ferme en la foi de la Parole de Dieu. Imitiez Abraham dans son délaissement, qui crut en l'espérance contre l'espérance. Si Dieu semble tarder un peu à vous assister, ce n'est que pour vous rendre plus affermie en votre fidélité et pour vous donner son secours plus à propos. Regardez toujours à Lui et à son éternité. Consolez-vous en la douce pensée qu'Il est votre Père et que vous êtes sa fille, sa servante, sa créature et son épouse. Attendez son secours en patience, et tenez pour certain qu'Il ne vous manquera pas.

Ps 33,11 : *Des riches ont tout perdu, ils ont faim, qui cherche le Seigneur ne manquera d'aucun bien.*

### *les sœurs font profession de vivre le mystère de la pauvreté de Jésus-Christ.*

St Augustin : Ton Seigneur était loin ; mais par la pauvreté, il s'est fait proche de toi.

St Jérôme : Il est assez riche, celui qui est pauvre avec Jésus-Christ.

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Redemptionis Donum* n°12 : Sans la pauvreté, il n'est pas possible de comprendre le mystère du don de la divinité à l'homme, don qui s'est véritablement accompli en Jésus-Christ. C'est pourquoi elle se trouve au centre même de l'Évangile, au commencement du message des 8 Béatitudes. La pauvreté évangélique ouvre au regard de l'âme humaine toute la perspective du mystère tenu caché depuis les siècles en Dieu. **Seuls ceux qui sont pauvres de cette manière sont aussi intérieurement capables de comprendre la pauvreté de Celui qui est infiniment riche.** La pauvreté du Christ cache en elle-même cette infinie richesse de Dieu : elle en est même une expression tout à fait fidèle. L'infinie richesse de Dieu, donnée à l'âme humaine par le mystère de la grâce, crée en l'homme lui-même, précisément par la pauvreté, une source d'enrichissement des autres, une source par laquelle on peut donner aux autres à la manière de Dieu même. Cette largesse se réalise au sein du mystère du Christ, lui qui nous enrichit par sa pauvreté.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Lettre à notre s<sup>te</sup> Mère* 8.01.1620 - XIX p.101 : Mon saint, c'est s<sup>t</sup> François avec l'amour de la pauvreté (protecteur d'année et vertu à pratiquer) ; mais je ne sais comme l'aimer cette aimable pauvreté, car je ne la vis jamais de bien près ; néanmoins, en ayant ouï dire tant de bien à Notre Seigneur, avec lequel elle naquit, vécut, fut crucifiée et ressuscitée, je l'aime et l'honore infiniment.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Sermon* 3.03.1622 - X p.297 : Le b<sup>x</sup> François-Xavier, à l'heure de la mort, ne trouva ni maison, ni viande propre à le sustenter, car il mourut près de la Chine en un pauvre lieu, abandonné de tout secours humain ; et au milieu de tout cela, le cœur de ce grand serviteur de Dieu se fondait de joie de se voir réduit en un tel état. Ce que considérant, la b<sup>se</sup> sœur Marie de l'Incarnation estimait son bonheur si grand qu'elle disait qu'elle désirerait mourir comme ce b<sup>x</sup>, dénuée de tout appui humain, voire même divin, se contentant de la grâce ordinaire que Dieu donne à toutes ses créatures. Aussi cette grande sainte ne pouvant mourir en effet en cette pauvreté évangélique, y mourut du moins par désir et affection.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°637 - II p.321 : Quand pour sa plus grande gloire en nous, il Lui plairait de retirer de nous tout secours temporel, ne serions-nous pas trop heureuses de mourir de faim, de soif et de nudité, pour révéler la faim qu'Il endura pour nous dans le désert, et la soif et la nudité du Calvaire ? Quel bonheur de pouvoir être martyres de la sainte pauvreté, puisque les tyrans ne nous donnent plus d'occasions de pouvoir l'être pour la foi ! Courage donc, la pauvreté est la première fille de l'Évangile et la première béatitude que la foi nous enseigne. (...) Nous devons nous réjouir que cette fondation commence avec tant de marques de pauvreté, puisque le Fils de Dieu a voulu commencer sa vie temporelle et souffrante dans une pauvre étable, dans une pauvre crèche et sur de la paille.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°1072 - III p.311 : Ô ma fille, voilà notre grand Sauveur qui s'en va au ciel ! Que faire maintenant en terre dans ces misères et obscurités, son vouloir soit fait, mais au moins tenons, je vous supplie, nos esprits et nos pensées dans cette éternité et gloire qui nous attend et ne respirons que pour cela. **Cheminons par les voies qu'a frayées ce divin Maître : la sainte humilité, pauvreté, douceur et simplicité.**

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* - III p.77 : Ô très doux Jésus ! qui venez nu au monde, et qui mourez nu sur la croix, que m'avez-vous appris, sinon à vivre dénuée de tout, et à chanter incessamment de cœur et d'opération : « Vive Jésus, dénué de Père et de Mère sur la croix, vive son très saint dénuement ! Vive Marie dénuée de Fils au pied de la croix, vive son très saint dénuement ! » Oui, Seigneur Jésus, que mon cœur demeure dévêtu de tout, même des biens les plus spirituels, afin que vous soyez uniquement et simplement toutes choses à mon cœur. Ainsi mon âme, allez désormais par la voie de ce monde, dénuée de tout, et dès que vous sentirez votre cœur se vouloir vêtir de quoi que ce soit, jetez cela aux pieds de Jésus, et y renouvelez les résolutions de votre solitude, afin que n'étant revêtu de Jésus-Christ, vous viviez désormais en nouveauté de vie.

S<sup>te</sup> Marguerite-Marie - II p.629 : Jésus est pauvre au Saint-Sacrement, nous donnant tout ce qu'il a, sans se rien réserver, pour posséder nos cœurs et les enrichir de lui-même. Il faut, pour l'imiter et gagner le sien tout aimable, que je me quitte et me méprise moi-même, et sois bien aise que les autres le fassent à mon égard.

Ps 21,19 : *Ils partagent entre eux mes habits et tirent au sort mon vêtement.*

### *Par cette profession, elles signifient le don d'elles-mêmes,*

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n°21 : Vécue à l'exemple du Christ, qui de riche qu'il était s'est fait pauvre, elle [la pauvreté] devient **une expression du don total de soi** que se font mutuellement les 3 Personnes divines. C'est un don qui se répand dans la création et se manifeste pleinement dans l'Incarnation du Verbe et dans sa mort rédemptrice.

n°22 : Sa pleine adhésion au dessein du Père se manifeste aussi dans son détachement des biens terrestres : *Il s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin de vous enrichir par sa pauvreté* (2 Co 8,9). La profondeur de sa pauvreté se révèle dans la parfaite oblation au Père de tout ce qui lui appartient.

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Redemptionis donum* n°12 : Le Christ nous *enrichit par sa pauvreté*. Il est le Maître et le porte-parole de la pauvreté qui enrichit. C'est bien pour cela qu'il dit au jeune homme : *Vends ce que tu possèdes... donne-le... et tu auras un trésor dans les cieux* (Mt 19,21 ; cf. Mc 10,21 ; Lc 18,22). Il y a dans ces mots un appel à enrichir les autres par sa propre pauvreté ; mais au plus profond de cet appel se cache le témoignage de l'infinie richesse de Dieu qui, donnée à l'âme humaine par le mystère de la grâce, crée en l'homme lui-même, précisément par la pauvreté, une source d'enrichissement des autres qui ne peut se comparer à rien de ce qui provient des richesses matérielles, une source par laquelle on peut donner aux autres à la manière de Dieu même. Cette largesse se réalise au sein du mystère du Christ. Nous voyons ce processus d'enrichissement se développer au long de l'Évangile, trouvant son point culminant dans l'événement pascal : le Christ, le plus pauvre dans sa mort sur la croix, est en même temps celui qui nous enrichit infiniment par la plénitude de la vie nouvelle, grâce à la résurrection.

CIVCSVA *Verbi sponsa* n°59 : Choissant un espace réduit comme lieu de vie, les cloîtrées participent à l'anéantissement du Christ, dans une pauvreté radicale qui s'exprime par le renoncement non seulement aux choses matérielles, mais aussi à l'espace, aux contacts et à de nombreux biens de la création. Ce mode spécifique de donner son corps les introduit de manière plus sensible dans le mystère eucharistique. Les cloîtrées s'offrent avec Jésus pour le salut du monde.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Lettre aux Sœurs du Monastère des Filles-Dieu* 22.11.1602 - XII p.150 : Mettez tout en commun, renoncez à la particularité, afin que, selon la sainte Parole (Rm 12,1), vous fassiez **une sainte immolation et entier sacrifice à notre Dieu, en esprit, en corps et en biens**.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Lettre à notre s<sup>te</sup> Mère* 1.01.1612 - XV p.143 : Ô Jésus, remplissez notre cœur du baume sacré de votre nom divin, afin que la suavité de son odeur se dilate en tous nos sens et se répande en toutes nos actions. Mais pour rendre ce cœur capable de recevoir une si douce liqueur, circonscisez-le et retranchez d'icelui tout ce qui peut être désagréable à vos saints yeux.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Sermon* 27.09.1619 - IX p.226 : À l'imitation de s<sup>t</sup> Paul, les âmes religieuses ont **réputé tout ce qui était au monde fange et ordure**, car elles ont tout quitté : leurs parents, leurs richesses et contentement qu'elles pouvaient espérer, pour se retirer dans le monastère **afin de gagner Notre Seigneur et sa bonne grâce** en s'adonnant à la pratique de la sainte humilité, par laquelle elles se rendront dignes de recevoir les faveurs de leur divin Époux. C'est certes la 1<sup>ère</sup> vertu qu'il faut avoir lorsqu'on entre en religion. On doit s'estimer vile, pauvre et vide de tout bien. (...) Les mondains tiennent les religieux comme les excréments et balayures. Ces âmes étant ainsi réputées du monde, elles sont aimées et chéries de leur Époux céleste, aux yeux duquel elles sont trouvées agréables par le moyen de leur humilité et charité, par lesquelles vertus elles s'unissent à lui.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Conseils à Mère FM de Chaugy pendant son noviciat* - III p.305 : Faisant vœu de pauvreté, vous quittez toutes choses pour le mettre en commun, et même votre propre corps, qui ne sera plus vôtre désormais, mais à la Congrégation, qui le pourra employer à tout ce qu'elle jugera, sans qu'il vous soit loisible de résister. Ce vœu s'étend encore plus loin, et sa perfection ne requiert pas seulement que vous n'ayez rien en propre, mais que vous ne vouliez rien que ce qui vous sera donné, et que vous sentiez de la joie lorsque quelque chose nécessaire vous manquera ; que vous ne choisissiez jamais le meilleur, mais que vous désiriez le moindre, et que vous le preniez lorsqu'il vous sera permis. Il passe plus avant encore, ce sacré vœu, et requiert que nos biens spirituels mêmes soient en commun, et que notre amour soit égal et universel pour toutes, tant que faire se peut. Enfin, pour être une vraie pauvre de cœur et d'esprit, il vous faut tenir comme une pauvre au monastère.

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.413 : Soyons assurées qu'étant toutes consacrées au service de notre bon Dieu, il nous fournira ce qui sera nécessaire pour notre conservation ; et plus sa Bonté nous verra dénuée de tous ces biens extérieurs, plus elle nous donnera avec abondance ses plus précieuses grâces, et nous fera expérimenter que quiconque s'abandonne parfaitement à son amour n'aura jamais défaut d'aucun bien.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* - III p.24 : Dieu de toute bonté, qui avez autrefois dit : *Je ne veux point que ceux qui me servent en mon Temple aient d'héritage ; car je veux être leur possession* ; hé, mon Seigneur ! d'où vient que tant d'âmes religieuses ne vous possèdent pas, sinon parce qu'elles veulent posséder autre chose ? Sus donc, mon âme, dépouillons-nous de tout ; arrière de moi biens et commodités du corps ; arrière vaines consolations ; sortez de mon cœur, affections superflues ; car désormais je veux vivre dans une totale nudité ; **je veux rendre mes vœux à mon Dieu, qui est mon lot, mon partage, et mon éternelle possession**, de laquelle je jouis d'autant moins, que plus je veux jouir d'autre chose.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.179 : Si, en faisant nos professions solennelles, nous nous sommes toutes remises à Dieu et à la direction de la Congrégation, voudriez-vous maintenant vous reprendre. (...) Il faut donc, en vertu de ce sacré choix et très sainte élection, que vos cœurs demeurent ainsi tout nus et abandonnés entre les mains de Dieu, lui laissant faire de vous tout ce qu'il lui plaira, vous dépouillant de tout propre intérêt, satisfactions, consolations et recherches, en faisant une sainte remise et abnégation de tout cela au pied de la croix du Sauveur.

Ps 83,11 : *Un jour dans tes parvis en vaut plus que mille. J'ai choisi de me tenir sur le seuil dans la maison de mon Dieu, plutôt que d'habiter parmi les infidèles.*

*mais aussi acceptent pour la vie et promettent à Dieu fidélité aux exigences concrètes et effectives de leur pauvreté religieuse.*

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n°82 : La sincérité de leur réponse [de ceux qui veulent suivre le Seigneur de plus près] à l'amour du Christ les conduit à vivre en pauvres. Cela comprend pour chaque Institut, selon son charisme spécifique, l'adoption d'un style de vie, tant personnel que communautaire, humble et austère.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p.192 : Témoignons toujours l'amour que nous portons à la sainte pauvreté et simplicité religieuse ; je vous assure que nous accomplirons en cela l'intention de notre s<sup>t</sup> Fondateur, que je vous proteste en vérité qui était telle. Notre bon Sauveur a été si pauvre, n'est-il pas bien raisonnable que nous l'imitions, tant qu'il nous sera possible ? Nous devrions baiser cent et cent fois les occasions que se présentent de pratiquer la pauvreté. Notre b<sup>x</sup> Père aimait tant cette sainte vertu, qu'il désirait de tout son cœur d'être pauvre. Les occasions qu'il rencontrait lui étaient précieuses. D'ordinaire les habits qu'il portait sous sa soutane étaient tout rapetassés, et faits de ses vieilles soutes, ou de ses vieux manteaux.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Entretien sur la tendreté sur soi-même XV* p.319 : Sur le sujet de la pauvreté, j'ai dit qu'il est bon de **souffrir quelque petite nécessité sans se plaindre**, ni désirer, encore moins demander, ce qui nous manque. Celles qui ne le voudront pas faire peuvent demander ce qu'elles auront besoin, d'autant que les Règles le permettent, et cela n'est pas contre la pauvreté ; mais aussi n'est-il pas selon icelle, ni selon la perfection. En tâchant de vous accommoder vous ne faites pas mal, pourvu que vous ne vous rendiez trop exacte à la recherche de vos commodités, et que vous vous teniez dans les termes de l'observance pour ce regard ; mais aussi pardons-nous, par ce moyen, des pratiques de vertu qui sont fort propres à notre condition.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°1838 - V p.99 : **Se faut-il affliger de la pauvreté, nous autres qui en avons fait vœu ?** Ne devons-nous pas embrasser amoureusement les petites nécessités et disettes que Dieu nous mande, pour notre avancement en son saint amour, en pratiquant ce que nous avons voué et promis si solennellement ? (...)  
Puisque vous avez trouvé de si bonnes âmes, vous devez vous assurer que Dieu ne les délaissera pas. Car l'intérieur de vos sœurs rendant à sa divine Majesté ce qu'elles lui doivent dans l'exacte observance, elles attireront infailliblement les bénédictions de Dieu sur elles et sur leur maison, et obtiendront le secours nécessaire à leurs besoins.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* - III p.23 : Pesez sérieusement l'obligation de votre vœu : vous devez vivre non seulement dans une parfaite abnégation des choses dont vous userez, mais encore dans une pauvreté entièrement dépouillée de toutes choses selon vos saintes Constitutions : par où vous devez remarquer que la religieuse s'abuse elle-même, et n'est point pauvre, qui veut s'attacher au temps, au lieu, aux créatures, à l'estime, aux consolations : car de toutes ces choses elle fait sa richesse, et partant elle n'est pas dans la nudité de cœur et pauvreté d'esprit qu'elle professe.

Ps 71,13 : *Il aura souci du faible et du pauvre, du pauvre dont il sauve la vie.*

**21. Les sœurs reconnaissent la valeur des biens que Dieu a répandus dans la création, mais, par leur détachement, elles manifestent devant le monde qu'elles cherchent d'abord le Royaume de Dieu et sa justice.**

S<sup>t</sup> Jean Chrysostome : Si un roi de la terre déclarait qu'un riche ne sera jamais en faveur au palais et n'y aura aucune charge, tout le monde ne s'empresserait-il pas de repousser avec dédain les richesses ? Et quand c'est le Roi du ciel qui nous répète insatiablement qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux nous hésitons à tout sacrifier pour pouvoir entrer avec confiance dans le Royaume des cieux ?

S<sup>t</sup> Paul VI – audience 5.01.1977 : Pourquoi la pauvreté ? Pour donner à Dieu, au Royaume de Dieu, la 1<sup>ère</sup> place dans l'échelle des valeurs qui sont l'objet des aspirations humaines. Jésus dit : *Cherchez d'abord le Royaume et sa justice*, et il le dit en considérant l'ensemble des biens temporels, même les plus nécessaires et les plus légitimes, qui sont l'objet des préoccupations habituelles des hommes. La pauvreté du Christ rend possible ce détachement des choses terrestres qui nous permet de placer la relation avec Dieu au sommet des aspirations humaines.

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n°25 : **Le style de vie** des personnes consacrées doit refléter l'idéal qu'elles professent comme des signes vivants de Dieu et des **prédicateurs convaincants de l'Évangile**, même si c'est souvent dans le silence.

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.408 : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu* par l'exacte observance, dans l'esprit de douceur, d'humilité et simplicité, et toutes les choses nécessaires ne vous manqueront pas ; mais soyez invariablement appuyées sur cette vérité et sur ce fondement.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°2412 - VI p.261 : Que votre chère communauté continue à s'avancer en l'observance et esprit intérieur, cherchant tout premièrement le royaume des cieux. Vous êtes bienheureuse d'avoir une si bonne troupe. Après ce bon état spirituel, votre petit et bon ménage temporel m'a fort contentée. Certes, ma chère fille, c'est une grande grâce à un monastère d'avoir des supérieures qui ménagent dans la pauvreté, la raison et

la charité. Ce que je dis encore pour la consolation que j'ai eue de voir comme, selon votre petite portée, vous faites cordialement la charité aux autres, et que notre bon Dieu vous le rend si amoureusement.

Mère FM de Chaugy *Vie de notre s<sup>te</sup> Mère* - I p.431 : Elle nous a dit souvent dans l'occasion d'écrire aux monastères plus pauvres, que « le soin que nos chères sœurs de Crémieu avait eu de cacher leur pauvreté aux hommes et de travailler soigneusement, se joignant ainsi aux desseins de Dieu qui les laissait pauvres, avait attiré sur elles les bénédictions du ciel, et que ce monastère-là s'était relevé insensiblement de la très grande pauvreté où il était, et que leur bâtiment avait été fait en partie, parce qu'elles avaient *cherché premièrement le Royaume de Dieu et sa justice*, le reste leur ayant été donné ».

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.83 : Il est tout assuré que tant que nous serons attachées à quelque chose, hors de Lui, nous ne serons pas pleinement et entièrement jointes à Lui. **Qui cherche autre chose que Dieu, ne mérite pas d'avoir Dieu.** Je ne trouve point de plus grande folie que d'attacher son cœur aux choses périssables et misérables de ce bas monde. Ce malheur provient parce que nous n'élevons pas assez nos pensées vers l'éternité ; nous ne regardons pas assez les vrais biens qui nous attendent.

Secouez de vos pieds la poussière de cette vie transitoire, je veux dire que vous ôtiez de vos affections tout ce qui n'est pas purement Dieu et pour Dieu, et selon son bon plaisir, et vous conjure, au nom de Notre Seigneur, de considérer attentivement l'étroite obligation que nous avons de bien garder cette pauvreté, et jusqu'où elle s'étend. Bienheureuses seront celles qui pourront dire avec vérité à l'heure de leur mort : « Voici, Seigneur, que, pour vous, tout le temps que j'ai vécu en religion, j'ai été pauvre et nue des choses terrestres, et maintenant je m'en vais légèrement, toute dénuée, entre vos bras, car rien d'ici-bas ne m'attache ».

Ps 9A,11 : *Jamais tu n'abandonnes, Seigneur, ceux qui te cherchent.*

***Par le vœu de pauvreté, les sœurs s'obligent à n'user et ne disposer des biens matériels qu'avec permission de leurs supérieurs (cf. c. 600).***

CIC canon n°600 : Le conseil évangélique de pauvreté à l'imitation du Christ qui, de riche qu'il était s'est fait pauvre pour nous, comporte en plus d'une vie pauvre en fait et en esprit, laborieuse et sobre, étrangère aux richesses de la terre, **la dépendance et la limitation dans l'usage et la disposition des biens** selon le droit propre de chaque institut.

Vatican II *Perfectæ caritatis* n°13: Il ne suffit pas que les religieux dépendent des supérieurs dans l'usage des biens, mais il faut encore qu'ils soient pauvres, effectivement et en esprit, ayant leur trésor dans le ciel (cf. Mt 6,20).

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Lettre aux Sœurs du Monastère des Filles-Dieu* 22.11.1602 - XII p.142 : Est-ce un petit mal que celui qui gâte une partie noble de votre corps, à savoir le vœu de pauvreté ? On peut être bonne religieuse sans chanter au chœur, sans porter tel ou tel habit, sans telle ou telle abstinence ; mais sans la pauvreté et communauté nul ne le peut être. (...) Je me doute que vous n'estimez pas qu'en ces (...) particularités il y ait aucune propriété contraire à votre vœu, parce que tout s'y fait sous la permission de la supérieure. C'est déjà un mauvais mot que celui de permission (...) parmi l'esprit de perfection : il serait mieux de vivre sous les lois et ordonnances que d'avoir des (...) permissions. (...) Bien souvent les supérieures plient ce qu'elles ne peuvent rompre, et permettent ce qu'elles ne peuvent empêcher.

Le religieux ne doit pas demander de **permission** à la légère, sinon il risquerait de forcer la main de Dieu. Pour qu'une permission soit légitime, il faut qu'elle soit valide et licite. Elle sera valide, si elle est accordée par un supérieur qui a le pouvoir de l'accorder. Elle sera licite si elle est demandée pour de bonnes raisons.

Ps 38,8.10 : *Maintenant, que puis-je attendre, Seigneur ? Elle est en toi, mon espérance. Je me suis tu, je n'ouvre pas la bouche, car c'est toi qui est à l'œuvre.*

***Ainsi dépouillées, elles promettent également de n'avoir d'autres richesses que celles de la communauté, avec ses exigences de mise en commun, de style de vie sobre, simple et pauvre ; et de travail pour assurer la vie de la communauté et l'aide aux plus démunis.***

S<sup>t</sup> Cyprien : Est riche qui est riche pour Dieu, est opulent qui est opulent dans le Christ. Les vrais biens sont les biens spirituels, divins, célestes, qui nous conduisent à Dieu, qui demeurent pour nous auprès de Dieu, dans une possession éternelle.

S<sup>t</sup> Grégoire de Nazianze : Regarde la frugalité comme la vraie et solide richesse, car la vraie richesse n'est pas de posséder beaucoup, mais d'avoir peu de besoins.

Vatican II *Perfectæ caritatis* n°13: Que chacun dans sa tâche se sente soumis à la loi universelle du travail. Tout en acquérant ce qui est nécessaire à leur entretien et à leurs œuvres, qu'ils rejettent tout souci immodéré et se confient à la Providence du Père des cieux (cf. Mt 6,25).

Pie XII *Sponsa Christi* : Si l'on juge le travail monastique du point de vue de sa nature ou de son organisation, il doit, s'inspirant des Règles, des Constitutions et des habitudes traditionnelles de chaque Ordre, non seulement être

en rapport avec les forces des moniales, mais aussi être organisé et accompli de telle sorte que, vu l'évolution des temps et les circonstances, il procure aux moniales la subsistance nécessaire, et contribue aussi à l'utilité des indigents, de la société humaine et de l'Église.

CEC n°2444 : L'amour des pauvres est un des motifs du devoir de travailler, afin de *pouvoir faire le bien en secourant les nécessiteux* (Ep 4,28).

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n°82 : La sincérité de la réponse des consacrés à l'amour du Christ les conduit à vivre en pauvres et à embrasser la cause des pauvres. Cela comprend pour chaque Institut, selon son charisme spécifique, l'adoption d'un style de vie, tant personnel que communautaire, humble et austère.

n°90 : Il est demandé aux personnes consacrées de donner un témoignage évangélique renouvelé et vigoureux d'abnégation et de sobriété, par un style de vie fraternel caractérisé par la simplicité et l'hospitalité, ne serait-ce que comme exemple pour ceux qui restent indifférents aux besoins de leur prochain. Ce témoignage peut aussi être donné par d'autres personnes consacrées qui vivent en plénitude leur vie cachée avec le Christ en Dieu pour le salut du monde, à l'enseigne de la gratuité. Sous ces formes diverses et complémentaires, la vie consacrée participe à la pauvreté extrême vécue par le Seigneur, et elle remplit son rôle spécifique dans le mystère salvifique de l'Incarnation et de la mort rédemptrice du Christ.

CIVCSVA *Congregavit nos [sur la vie fraternelle en communauté]* n°44 : Le partage des biens, y compris spirituels, a été dès les origines un fondement de la communion fraternelle. La pauvreté de chacun des frères et sœurs, qui comporte un style de vie simple et austère, non seulement le libère des préoccupations inhérentes aux biens personnels, mais a toujours profité à la communauté qui pouvait ainsi se mettre plus efficacement au service de Dieu et des pauvres.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Lettre aux Sœurs du Monastère des Filles-Dieu* 22.11.1602 - XII p.146 : Si une fois vous étiez à bon escient pauvres en particulier, vous seriez par après riches en commun. Dieu veut que l'on se fie en Lui chacun selon sa vocation. Il n'est pas requis en un homme laïc et mondain de s'appuyer sur la Providence de Dieu en sorte que nous autres ecclésiastiques devons faire ; ni les ecclésiastiques séculiers ne sont pas obligés d'espérer en cette même Providence comme les religieux ; car les religieux y doivent espérer si fort qu'ils n'aient aucun soin de leur particulier pour avoir des moyens. (...) **Notre-Seigneur nourrit toujours ses dévotes servantes, lesquelles, par la condition de leur état et profession, se sont dévouées à la communauté et pauvreté particulière.** (...) Faisons ce que nous devons, chacun selon sa condition et profession, et Dieu ne nous manquera point.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Entretien sur le sujet des fondations* VI - p.106 : Ô Dieu, quelle union est celle qu'il y a entre chaque religieux d'un même Ordre ! Union telle, que les biens spirituels sont autant pêle-mêlés et réduits en commun comme les biens extérieurs. Les religieux n'ont rien en particulier, à cause du vœu sacré qu'ils ont fait de la pauvreté volontaire ; et par la profession sainte qu'ils font de la très sainte charité, toutes leurs vertus sont communes, tous sont participants des bonnes œuvres les uns des autres, et jouiront des fruits d'icelle, pourvu qu'ils se tiennent toujours en charité et en l'observance des règles de la religion en laquelle Dieu les a appelés.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* - III p.23 : Je vous rends grâces, Seigneur, de quoi votre bonté m'a mise en ce lieu où, entre vos épouses, cette parole Tien et Mien n'est point entendue qu'en ce seul sujet où il est permis à l'amante de dire : Mon Bien-Aimé est tout mien.

Mère FM de Chaugy *Vie de notre s<sup>te</sup> Mère* - I p.430 : Quand elle voyait de nos pauvres maisons s'affectionner à n'importuner personne, mais à **travailler pour gagner leur vie**, elle les eût voulu mettre dans son cœur, et écrivant à d'autres, elle les leur donnait pour exemple, disant qu'il fait si bon voir les épouses de Dieu, comme vraies pauvres, travailler à l'exemple du grand Apôtre pour gagner leur pauvre vie.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.462 : Il est très bon et même nécessaire, d'employer les Sœurs du chœur à travailler au jardin, faire la lessive et pétrir, quand elles ont assez de forces pour cela, car la qualité de choristes ne leur doit pas empêcher de pratiquer l'humilité et bassesse.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°1814 - V p.57 : Tenez seulement vos yeux arrêtés sur Lui et vous y confiez toujours pleinement, vous assurant que sa divine Providence ne vous manquera en rien, ni pour le spirituel ni pour le temporel. Mais il ne faut pas pourtant tenter Dieu, car, comme j'écris à vos sœurs, il faut bien qu'elles se résolvent à pâtir quelques petites nécessités, et se contenter de ce que l'on pourra avoir pour le soulagement de leurs infirmités selon la pauvreté de la maison. Car, si vous m'en croyez, vous ne compatirez guère à leur mollesse, et qu'elles tâchent encore de bien travailler, afin de gagner quelque chose pour avoir de quoi acheter le pain et les autres choses nécessaires, car cela n'est point honteux, mais honorable à des servantes de Dieu. Et c'est la pratique que l'on fait en la plupart de nos maisons qui ne sont pas guère bien rentées ni accommodées, non plus que la vôtre.

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.407 : Qu'il fait bon voir les servantes de Dieu gagner leur vie, comme l'Apôtre, au travail de leurs mains, et n'avoir autre lendemain que celui de sa Providence ! De vouloir (dans les offices) toutes sortes d'ajustements, tellement que rien ne manque, cela n'est pas compatible avec notre saint vœu de pauvreté, vertu si précieuse que notre b<sup>x</sup> Père la nommait « une délicieuse maîtresse » ; soyons-en saintement amoureuses.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°2264 - V p.830 : Il faut souffrir avec tout le monde qui souffre en ce temps de misère, user de ménage, se passer de peu, et pratiquer en tout la sainte pauvreté et Dieu nous enrichira de son pur amour.

Mère FM de Chaugy *Vie de notre s<sup>te</sup> Mère* - I p.434 : Elle n'aimait pas seulement la pauvreté, ains aussi les pauvres, et prenait la patience d'ouïr leurs doléances, leur faisant tout le bien qu'elle pouvait, conduite d'une parfaite et discrète charité. Lorsqu'à la fin des saisons elle allait voir à la roberie, étant supérieure, les habits et souliers que les sœurs rendaient, elle recommandait fort aux officières de lui conserver tout ce qu'elles pourraient, sans préjudice de la communauté, pour les pauvres, et voulait que les souliers qu'on leur donnait, fussent raccommodés. Si on l'eût laissée faire, une fois, au gros de l'hiver, elle voulait dévêtir sa tunique pour la donner à une pauvre femme.

Pr 21,13 : *Qui fait la sourde oreille à la clameur des faibles criera lui-même sans obtenir de réponse.*

***La pauvreté n'est pas acquise une fois pour toutes mais elle est à vivre dans tous les choix que devra faire la communauté et chaque sœur en particulier.***

Abbé Moïse : Plusieurs, qui avaient méprisé des fortunes considérables, se sont laissés, par après, émouvoir pour un poinçon, pour une aiguille, pour un roseau à écrire. Il s'en trouve qui sont si jaloux d'un manuscrit qu'ils ne sauraient souffrir qu'un autre y jette seulement les yeux ou y porte la main. Après avoir distribué toutes leurs richesses pour l'amour du Christ, ils retiennent leur ancienne passion et la mettent à des futilités, prompts, pour les défendre, à la colère. N'ayant pas la charité dont parle s<sup>t</sup> Paul, leur vie est frappée de stérilité totale.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Constitution 5* : Pour plus parfaitement observer la sainte vertu de pauvreté, les bâtiments des Monastères étant achevés, on limitera les revenus que l'on devra avoir, selon le lieu où le Monastère se trouvera, afin qu'en cela même la médiocrité soit suivie, et qu'il n'y ait nulle superfluité de biens en la Congrégation, ains seulement l'honnête suffisance, à laquelle quand on sera parvenu, on ne prendra plus rien pour la réception des filles qui seront reçues, que ce qui sera requis pour conserver et maintenir bonnement la juste suffisance du Monastère.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XXVI p.368 : Il se faut même retrancher quelque fois des choses même nécessaires ; mais surtout accepter avec amour tous les manquements des choses nécessaires qui nous arriveront, de quelque part qu'ils viennent, recevant aussi de bon cœur les choses pauvres qui nous arriveront, en quoi que ce soit.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre aux Sœurs de la Visitation-Préface du coutumier non utilisée* n°903 - III p.73 : Voilà les intentions de notre s<sup>t</sup> Fondateur. Reste seulement à nous y rendre attentives et fidèles à la pratique (...) Non seulement en ce qui regarde l'extérieur, ce qui serait peu ; mais beaucoup plus en l'esprit intérieur d'une très douce et cordiale charité, d'une très humble humilité, d'une sincère et naïve simplicité, et d'**une pauvreté qui nous tienne dans une sainte médiocrité en toutes choses, évitant les superfluités et grandeurs** en quoi que ce soit.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°2426 - VI p.290 : Je vois que votre maison est assez chargée, et que vous n'êtes pas riches, ayant peine de faire rouler la dépense ordinaire. Il ne faut pas toutefois être chiche ni chicaneuse dans la maison de Dieu. Il ne faut pas aussi qu'il y ait rien que le nécessaire, les superfluités étant tout à fait messéantes et nuisibles aux religieuses. Il est raisonnable que les officières aient suffisamment ce qu'il leur faut pour leurs offices ; mais d'y vouloir avoir toutes sortes de petits ajustements, tellement que rien ne manque, cela n'est pas compatible avec notre saint vœu de pauvreté, vertu si précieuse que notre b<sup>x</sup> Père la nommait « une délicieuse maîtresse ». Apprenez à nos sœurs d'en être saintement amoureuses. Certes, si les Filles de la Visitation savaient combien leur s<sup>t</sup> Fondateur les désirait petites en toutes choses, et combien il avait d'aversion à la superfluité et abondance temporelle, je crois qu'elles ne seraient pas à leur aise si elles ne vivaient avec quelque petite nécessité et disette des choses extérieures. Dieu nous veuille bien enrichir de son saint amour !

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Entretien sur la tendreté que l'on a sur soi-même* XV - p.315 : Dites-vous, si pour pratiquer la sainte pauvreté, il ne faut pas se tenir attentif à recevoir de bon cœur les petites disettes qui nous arrivent, tantôt en ceci, tantôt en cela ? Je l'ai dit à Philothée ; à plus forte raison le doivent faire ceux qui en ont fait le vœu. C'est être pauvre bien agréablement, ou plutôt ce n'est pas être pauvre quand rien ne nous manque. C'est sans doute qu'il ne se faut pas plaindre de telles rencontres, car si nous nous en plaignons, c'est une marque que nous ne les aimons pas, et partant nous ne rendons pas notre devoir à la pauvreté. Ce n'est pas être pauvre de n'avoir point d'argent quand nous n'en avons pas besoin et que rien ne nous manque. (...) Si nous nous procurons d'être toujours bien pourvus de tout ce qui nous semble nécessaire, nous ne ressentirons point d'effets de la sainte pauvreté. Quant à moi, je ne voudrais pas demander ce de quoi je me pourrais bien passer, pourvu qu'il n'apportât un notable préjudice à la santé ; car pour avoir un peu de froid, pour porter une robe un peu trop courte, ou qui n'est pas bien faite assez juste pour moi, je ne ferais nul état de cela. Mais si l'on me donnait des chausses (des bas) qui fussent si étroites qu'il me fallut demeurer un demi quart d'heure à les chausser, j'en demanderais d'autres, plutôt que de perdre le temps là tous les matins ; mais pour porter quelque chose mal accommodée ou qui me blesserais un peu, je n'en voudrais rien dire. Or, quant à souffrir le froid, il faut avoir égard à ne pas souffrir des grandes froidures contraires à la santé ; il ne le faut pas faire.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* - III p.24 : Seigneur, donnez-moi un vrai amour pour cette bien-aimée pauvreté avec toutes ses incommodités et disettes, défendez-moi de cette ambition qui ne règne que trop, de vouloir l'honneur d'être tenue pour pauvre, et avec cela avoir les commodités des richesses.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre n°2387* - VI p.212 : Je suis bien aise que vos sœurs s'entendent bien au ménage, et qu'elles le fassent ménagement car il est bienséant aux religieuses qui ont fait vœu de pauvreté d'en faire souvent des pratiques. Que j'aime ces âmes que vous me dites qui se tiennent dans la bassesse et aiment la pauvreté ! Qu'elles sont heureuses ! Elles possèdent un grand trésor, et ne m'étonne pas si Dieu les tient unies à sa Bonté.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.83 : Mais en quoi, pensez-vous, que consiste la très pure pauvreté et l'excellente observation de cette vertu ? Elle consiste, non seulement à n'avoir rien de propre, et ne se point attacher à ce que l'on nous donne pour notre usage ; mais elle nous fait réjouir de ce que les choses nécessaires nous manquent, et que le moindre de la maison nous est donné ; et, s'il était permis de faire choix, l'âme vraiment pauvre ne prendrait, pour sa part, que ce que les autres auraient rebuté et les choses plus viles.

Mère FM de Chaugy *Vie de notre s<sup>te</sup> Mère* - I p.434 : D'ordinaire, avant la fête de la Présentation de Notre-Dame, cette digne Mère priaît les sœurs de bien regarder si elles n'avaient rien pour leur usage que le juste nécessaire, et faisait, en ce temps-là, la visite de toutes les cellules des sœurs, pour voir si elles n'avaient rien de superflu. Elle avait une telle aversion que celles qui ont fait vœu de pauvreté eussent la moindre chose superflue, que lorsque, par son âge, elle ne put plus s'occuper à la couture, elle rendit à la sœur qui a le soin des ouvrages, les aiguilles qui étaient en sa pelote, et nous savons, que les derniers scrupules, en l'extrémité de sa vie, ont été d'avoir gardé des épingles inutiles à sa pelote.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.129 : Voici le 3<sup>ème</sup> vœu que nous avons fait, qui est de la sainte pauvreté. Voici le temps qui s'approche pour retrancher, je veux dire nos solitudes ; **que chacune pèse bien l'obligation de ce vœu et de cette vertu**, et fasse de bonnes et fortes résolutions, de retrancher, moyennant la divine grâce, tout ce qu'elle verra contraire à la perfection, et tâcher de vous réduire dans cette absolue abnégation de toutes les choses de la terre ; car il est certain que, tandis que quelques affections terrestres tiendront nos cœurs engagés, ils ne pourront pas jouir à souhait des contentements célestes.

Ps 22,1 : *Le Seigneur est mon berger, je ne manque de rien.*

### **22. Par-dessus toute pauvreté, il nous faut avoir celle du cœur qui nous rend humbles et petites à nos yeux...**

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XXVI p.368 : Par-dessus toute pauvreté, il nous faut avoir celle du cœur, qui nous rend humbles et petits à nos yeux. La pauvreté spirituelle, c'est l'abandonnement de toutes choses, le mépris de soi-même et la renonciation de toutes choses et de la propre volonté en toutes choses : ces trois degrés sont les enseignements de la vraie religion. Ne se vanter jamais de ce que l'on a été au monde, n'en vouloir être loué ni estimé ; fuir cela tant qu'il se peut, craignant que notre pauvreté n'en soit plus prisee, c'est imiter la souveraine humilité de Notre-Seigneur. Il faut fuir tout ce qui est d'honorable.

**La grande et sainte pauvreté est de reconnaître que nous n'avons rien et ne pouvons rien de nous-mêmes que misère.** *Je suis mendiant et pauvre : mon Dieu, aidez-moi* (Ps 39,18 ; 69,6). Il est bon de regarder notre bassesse en comparaison de la sainteté des saints, qui se tenaient pour rien.

S<sup>t</sup> Augustin *Règles*- Chap.5 : De quoi sert-il de distribuer, en donnant aux pauvres, et se rendre pauvre soi-même, si la misérable âme est rendue plus superbe en méprisant les richesses, qu'elle n'était en les possédant ? Vivez donc toutes unanimement et de bon accord, et honorez Dieu, duquel vous avez été rendues le temple, les unes en la personne des autres.

CIVCSVA *Congregavit nos* n°44: La pauvreté est également pauvreté en esprit. L'humilité, la simplicité, la reconnaissance des dons des autres, l'appréciation des réalités évangéliques telles que *la vie cachée avec le Christ en Dieu*, l'estime pour le sacrifice obscur, la mise en valeur des plus petits, le dévouement à des causes non rétribuées ou non reconnues... sont autant de conséquences de la profession de pauvreté qui ont valeur d'unité pour la vie fraternelle.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Conseils à Mère FM de Chaugy pendant son noviciat* - III p.305 : Pour être une vraie pauvre de cœur et d'esprit, il vous faut tenir comme une pauvre au monastère, laquelle serait comme dans la maison d'un grand seigneur, ou comme une vraie mendicante à la porte d'un prince, recevant avec actions de grâce out ce qui vous sera donné, vous tenant humble et petite à vos yeux, confessant toujours de n'avoir aucun mérite pour être associée à une si sainte communauté.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.90 : Il faut recevoir ce qu'on nous donne comme des pauvres reçoivent l'aumône : nous avons fait vœu de pauvreté ; le pauvre, quand il demande l'aumône, ne dit pas : Donnez-moi ceci ou cela, ains il dit que, pour l'amour de Notre Seigneur, on lui fasse l'aumône. Par notre vœu nous sommes plus pauvres que les pauvres eux-mêmes, et tout ce que la religion nous donne, c'est par charité et pour l'amour de Dieu ; tâchons de le recevoir de la sorte ; si nous le faisons, Dieu nous bénira, et il n'y aura jamais parmi nous de plainte, de murmure et de chagrin, ains des actions de grâce et de reconnaissance.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.486 : Notre b<sup>x</sup> Père aimait si fort la petitesse, la simplicité, la pauvreté, qu'il n'eut jamais de maison à lui ; et, quelquefois, quand il revenait de quelque part, et qu'on le faisait attendre à la porte, il demeurait tout anéanti, comme un pauvre qui demande le couvert par charité ; ses paroles et son maintien étaient très humbles et rabaissés ; il disait souvent : 'J'aime la pauvreté et simplicité de vie', aussi ce b<sup>x</sup> a-t-il caché sous les larges feuilles de son abjection tant de grandes et rares vertus, qui le rendent recommandable.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°1036 - III p.266 : L'affaire de notre b<sup>x</sup> Père est très bien acheminée. Et le trésor de ses vertus et sainteté se découvre plus que jamais (...) Seigneur Jésus, que c'est une grande chose qu'un saint. Dieu nous rende dignes filles d'un tel père, et nous fasse la grâce surtout de l'imiter en sa véritable humilité et basse estime de lui-même. Que nous serions heureuses, si nous aimions cette **bassesse et pauvreté qu'il a tant estimées !**

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Sermon 27.09.1619* - IX p.228 : D'où pensez-vous que viennent ces relâches et désordres de certaines maisons religieuses ? C'est certes parce que l'humilité n'y est pas. Et pourquoi pensez-vous que l'humilité n'y est pas ? C'est parce que cette infortunée parole « tien et mien » n'est pas bannie ; car dès que la communauté et pauvreté n'est pas observée, la présomption et superbe y entre aussitôt, d'autant qu'il n'y a rien qui nous enfle tant que les richesses, par lesquelles nous avons de quoi dire « tien et mien ». La sainte pauvreté sert grandement pour nourrir et conserver l'humilité, parce qu'il n'y a rien qui nous humilie et abaisse tant que d'être pauvre, de sorte que **l'humilité est tenue fort à couvert par le moyen de la pauvreté et communauté**. C'est pourquoi tous les anciens Pères et instituteurs de religions ont toujours tâché d'établir la communauté de biens en leurs congrégations et monastères. (...) Ces deux vertus sont fort unies ensemble, l'une servant grandement à conserver et maintenir l'autre. Il ne se trouve presque personne qui veuille être pauvre, c'est pourquoi il y en a si peu qui soient humbles. (...) Le grand s<sup>t</sup> François aimait uniquement cette vertu de pauvreté, et beaucoup plus qu'un amant n'aimât jamais son amante. Bienheureuses sont donc les âmes auxquelles Dieu a fait tant de miséricorde que de les avoir appelées à une religion où la sainte communauté est exactement observée, car elles ont certes plus de moyens et de facilité pour acquérir la très sainte humilité ; et partant, ayant l'humilité elles ont par conséquent la vraie pauvreté d'esprit à laquelle est jointe et attachée la félicité éternelle.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Entretien sur la désappropriation VIII* - p.136 : Les petites affections du tien et du mien sont encore des restes du monde où il n'y a rien de si précieux que cela ; car c'est la souveraine félicité du monde d'avoir beaucoup de choses propres (= en propriété) et de quoi l'on puisse dire : mien. Or, ce qui nous rend affectionnés à ce qui est nôtre, c'est la grande estime que nous faisons de nous-mêmes ; car nous nous tenons pour si excellents que, dès qu'une chose nous a touchés, nous l'en estimons davantage, et le peu d'estime que nous faisons des autres fait que nous avons à contrecœur ce qui leur a servi. Mais si nous étions bien humbles et dépouillés de nous-mêmes, que nous nous tinssions pour un néant devant Dieu, nous ne ferions plus d'état de ce qui nous serait propre, et nous estimerions extrêmement honorés d'être servis de ce qui aurait été à l'usage d'autrui.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°523 - II p.147 : Courage, je vous prie ; embrassez amoureusement toutes ces rencontres de pauvreté, d'humilité, de mortification et tout ce qui se présentera, coopérant au dessein de Dieu qui veut que votre maison soit fondée sur l'humilité, sur la bassesse et la confiance absolue en sa Providence. **Soyez donc toutes très petites et très contentes de l'être, et Dieu en sera glorifié.**

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°2395 - VI p.226 : Je vous prie, ne cherchons point l'éclat, mais demeurons humblement à l'abri de la sainte pauvreté, il en ira mieux pour nous ; car Dieu regarde les humbles, et pour avoir un seul de ses regards nous devrions souhaiter d'être cachées à toute la terre pour jamais.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°2243 - V p.793 : Ô Dieu, quel bonheur de bien voir et connaître notre vraie néantise et pauvreté, pourvu que, comme vous, nous soyons toutes à Dieu et toutes à notre saint Institut ! Certes, ma fille, je désire que nous n'ayons jamais autre richesse ; car cette disposition nous fera posséder le seul unique trésor du ciel et de la terre, notre très débonnaire Sauveur.

Mère FM de Chaugy *Vie de notre ste Mère* - I p.430 : Elle priait les supérieures qui étaient dans de pauvres monastères, que si elles s'adressaient à quelques autres pour être secourues, et qu'on leur répondît un peu fortement et avec refus, elles en eussent une double joie, parce que c'était **une dépendance précieuse de leur pauvreté d'être rejetées.**

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XXVI p.324 : Ne prêter ni recevoir aucune chose, pour petite qu'elle soit, sans congé ; aimer et nous réjouir quand quelque chose qui nous est nécessaire nous manque. Aimer et nous réjouir quand le moindre de la maison nous est donné. Avoir souvent la pauvreté de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et des apôtres devant les yeux. Baiser et caresser tendrement ce qui répugne à notre goût et sensualité. Ne point manger avidement, ni désirer d'avoir autre viande que celle que l'on nous donne. Quand on est sec et aride, et sans goût ni consolation, aimer cette pauvreté devant Dieu. Être bien aise que l'on aime plus les autres, que nous et que l'on se plaise plus à leur conversation qu'à la nôtre. Se réjouir quand on ne tient compte de nos raisons et que l'on témoigne que l'on ne prend guère de plaisir de nous entendre.

Notre s<sup>te</sup> Mère II p.83 : Non seulement, cette parfaite pauvreté est dénuée des habits, lits, chambres, vivres, et autres choses, mais, passant plus avant, elle va jusqu'en l'intime du cœur et de l'esprit, dénuant l'âme des choses les plus savoureuses et spirituelles, faisant pratiquer une excellente pauvreté d'esprit, la dépouillant des désirs ardents et superflus de perfection, lui cachant son avancement, et faisant souffrir avec soumission la nudité et soustraction des biens intérieurs, lui faisant voir toutes les autres s'avancer, et, elle, **demeurer pauvre, nue et imparfaite** ; alors il faut faire valoir la sainte pauvreté de cœur, et, se réjouissant de voir le bien des autres, se plaindre qu'ils voient notre pauvreté, imperfection, misère et défaut.

Ps 130,1-2 : *Seigneur, je n'ai pas le cœur fier, ni le regard ambitieux. Mon âme est en moi comme un enfant, comme un petit enfant contre sa mère.*

**... son dernier degré, c'est l'absolu renoncement de la volonté propre, ne vouloir chose quelconque sinon Dieu et l'accomplissement de son bon plaisir (XXVI 368)**

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XXVI p.367 : Le dernier degré de la pauvreté c'est l'absolu renoncement de sa propre volonté, se conformant en toutes choses à celle du prochain, et ne vouloir chose quelconque sinon Dieu et l'accomplissement de son bon plaisir.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur à notre s<sup>te</sup> Mère - XXI p.166 : Notre-Seigneur vous veut dépouiller de toutes choses, afin que lui seul vous soit toutes choses. Nous pensons que tout soit perdu, et c'est où nous trouvons la délicate, toute simple et **pure union de notre esprit avec ce divin bon plaisir**, sans mélange d'aucune lumière, science, intelligence ni satisfaction. Demeurez-là en paix, sans étendre la vue ailleurs qu'en ce pur regard d'unité, sans vouloir voir ni savoir comme il se fait.

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.412 : Oh la grande richesse de ne vouloir chose quelconque que Dieu ! En cela consiste notre bonheur. Ne sauriez-vous, ma fille, faire cet entier et irrévocable délaissement de vous-même entre les mains de Dieu, vous dépouillant de tout soin de vous-même, ne voulant que ce que Dieu vous donnera, et selon les occasions qui s'en présenteront, auxquelles il faut être simplement fidèles.

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.411 : La voie du dépouillement intérieur est le chemin des saints ; mais il est pauvre, privé de sentiments, de satisfactions, de goûts, de connaissances, de pouvoir, d'affection, de désir, d'amour et semblables ; enfin, il est pauvre et destitué de tout, hormis d'une résolution de ne vouloir point offenser Notre-Seigneur volontairement, et de vouloir lui plaire en toutes choses, et surtout être toute à lui.

L'âme qui marche par le chemin du dépouillement intérieur a mille et mille choses dont elle doit se dépouiller : de son propre intérêt, des satisfactions, des consolations et sentiments de Dieu, de sa propre estime, etc. **Celles qui sont conduites par cette voie vont perpétuellement, retranchant leur choix en toutes choses**, et Notre-Seigneur les tient dans ce continuel exercice, et lui-même les va dépouillant, et prend plaisir de les voir dans ce dépouillement et impuissance.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Entretien des 3 lois spirituelles VII* p.129: Plus on m'en ôte et plus j'en fais, nous laissant dépouiller par notre souverain Maître de nos petits colombeaux, c'est-à-dire des moyens d'exécuter nos désirs, quand il lui plaît de nous en priver, pour bons qu'ils soient, sans nous plaindre ni lamenter jamais de lui comme s'il nous faisait grand tort. Plus Dieu nous prive de la consolation, et plus nous devons travailler pour lui témoigner notre fidélité.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.84 : **La vertu de pauvreté requiert une entière démission de jugement, de volonté, de corps, d'esprit** entre les mains de nos supérieurs, en sorte que nous soyons pauvres de tout cela, n'en voulant ni l'usage, ni la disposition. Bref, l'âme pauvre doit aspirer à un tel dénuement de tout ce monde que sa vie soit toute angélique. (...) L'épouse était bien assurée de la nudité de son cœur, quand elle disait ardemment : *Mon Ami est tout mien, et je suis toute sienne.*

Notre s<sup>t</sup> Fondateur à notre s<sup>te</sup> Mère 19.05.1616 – XVII p.216 : C'est la gloire de la sacrée Sulamite de pouvoir être seule avec son seul Roi pour lui dire : *Mon bien aimé est à moi et moi je suis à lui.* Il faut donc demeurer à jamais toute nue, ma très chère Mère, quant à l'affection ; car **il faut avoir notre affection si simplement et absolument unie à Dieu, que rien ne s'attache à nous.** J'admire le Sauveur de nos âmes, sorti nu du ventre et du sein de sa Mère et mourant nu sur la croix, puis tout nu remis dans le giron de sa Mère pour être enseveli. J'admire la glorieuse Mère qui naquit nue de maternité et fut dénuée de cette maternité au pied de la croix, et pouvait bien dire : Nue j'étais de mon plus grand bonheur quand mon Fils vint en mes entrailles, et nue je suis quand, mort, je le reçois dans mon sein, *Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté : le nom du Seigneur soit béni.* Je vous dis donc : que béni soit le Seigneur qui vous a dépouillée. Persévérez en cette nudité de demeurer auprès de Notre Seigneur. Vive Jésus, dénué de père et de mère sur la croix, vive sa très sainte nudité ! Vive Marie, dénué de fils au pied de la croix !

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* - III p.75 : Considérez quelle grâce Dieu vous a fait de vous avoir donné plusieurs bons mouvements pour votre bien : tous doivent aboutir à ce seul point du dépouillement total de vous-même, afin que vous puissiez désormais bien dire véritablement : 'Nue je suis sortie du ventre de ma mère, et nue j'y retournerai'. Considérez l'heureux état où ce vrai dépouillement de toutes choses met l'âme, à savoir, qu'**elle**

**ne veut que son Jésus seul** ; et c'est la gloire de cette Sulamite de pouvoir être seule avec son seul Roi et dire : *Mon Bien-Aimé est à moi, et moi je suis à Lui* ; et ainsi tenir notre affection nue, et si simplement unie à Dieu, que rien ne s'attache à nous, et que nous ne nous attachions à aucune chose.

Ps 62,9 : *Mon âme s'attache à toi, ta main droite me soutient.*

***L'amour est fort comme la mort pour nous faire tout quitter ; il est magnifique comme la résurrection pour nous parer de gloire et d'honneur (V 163).***

Notre s<sup>l</sup> Fondateur TAD Livre IX chap.16 : **L'amour entrant en une âme afin de la faire heureusement mourir à soi et revivre à Dieu**, la fait dépouiller de tous les désirs humains et de l'estime de soi-même, et la dénué enfin des affections plus aimables : comme sont celles qu'elle avait aux consolations spirituelles, aux exercices de piété et à la perfection des vertus, qui semblaient être la propre vie de l'âme dévote. (...)

On ne peut longuement demeurer en cette privation, dépouillé de toutes sortes d'affections. Après que nous avons *ôté les vêtements du vieil Adam*, il se faut *revêtir des habits du nouvel homme* (Col 3,9-10), c'est-à-dire de Jésus-Christ ; car, ayant renoncé à tout, voire même les affections des vertus, pour ne vouloir ni de celles-là, ni d'autres quelconques, qu'autant que le bon plaisir divin portera, il nous faut revêtir derechef de plusieurs affections, et peut-être des mêmes que nous avons renoncées ; mais il s'en faut revêtir, non plus parce qu'elles nous sont agréables, utiles, honorables, et propres à contenter l'amour que nous avons pour nous-mêmes, ains parce qu'elles sont agréables à Dieu, utiles à son honneur, et destinées à sa gloire. (...)

Quiconque a tout quitté pour Dieu, ne doit rien reprendre que comme Dieu le veut ; il ne nourrit plus son corps, sinon comme Dieu l'ordonne, afin qu'il serve à l'esprit ; il n'étudie plus que pour servir le prochain et sa propre âme, selon l'intention divine ; il pratique les vertus, non selon qu'elles sont plus à son gré, mais selon que Dieu désire. Ainsi se faut-il dénuer de toutes affections, petites et grandes, et faut souvent examiner notre cœur pour voir etc. (voir citation au début de cette constitution, puis le chapitre se termine par la phrase ci-dessus en italique).

Notre s<sup>l</sup> Fondateur TAD Livre XI chap.19 : **Quand non seulement nous nous réjouissons en cette divine dilection et jouissons de sa délicieuse douceur, ains que nous établissons toute notre gloire en icelle, comme en la couronne de notre honneur, alors elle n'est pas seulement un fruit doux à notre gosier (Ct 2, 3) mais elle est une béatitude et félicité très désirable ; non seulement parce qu'elle nous assure la félicité de l'autre vie, mais parce qu'en celle-ci elle nous donne un contentement d'inestimable valeur. Contentement lequel est si fort, que les eaux ne le peuvent éteindre ; ains non seulement il ne périt pas, mais il s'enrichit parmi les pauvretés, il s'agrandit es abjections et humilités, il se réjouit entre les larmes, il se renforce d'être abandonné de la justice et privé de l'assistance d'icelle, lorsque la réclamant, nul ne lui donne ; il se récréé emmi la compassion et commisération lorsqu'il est environné des miséreux et souffreteux ; il se délecte de renoncer à toutes sortes de délices sensuelles et mondaines pour obtenir la pureté du cœur ; il fait vaillance d'assoupir les noises et dissensions, et de mépriser les grandeurs et réputations temporelles ; il se revigore d'endurer toutes sortes de souffrances, et tient que sa vraie vie consiste à mourir pour le Bien Aimé.**

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.412 : Notre divin Sauveur, pour réparer les désordres que l'amour des richesses a produits sur la terre, a pratiqué **la plus sévère et dénuée pauvreté qu'a pu inventer son ardente charité**, puisqu'Il a vécu privé d'honneur, de biens, de commodités, et même des choses nécessaires à la vie. L'amour a fait tout cela, et c'est aussi ce même amour, dit notre b<sup>x</sup> Père, qui nous oblige à la pratique d'une pauvreté si dépouillée de toutes choses, que nous ne nous réservions que Dieu seul pour partage.

Ps 15,5-6 : *Seigneur mon partage et ma coupe, de toi dépend mon sort. La part qui me revient fait mes délices, j'ai même le plus bel héritage.*

**23 d. Les sœurs, mues par la volonté de vivre en vérité la pauvreté religieuse à la suite de Jésus pauvre, promettent à Dieu,**

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n° 16 : La personne consacrée ne se contente pas de faire du Christ le sens de sa vie, mais elle cherche à reproduire en elle-même la forme de vie que le Fils de Dieu a prise en entrant dans le monde (...) **imitant sa pauvreté, elle Le reconnaît comme Fils qui reçoit tout du Père et lui rend tout par amour.**

Notre s<sup>l</sup> Fondateur *Sermon Toussaint 1620* - IX p.376 : Jésus Christ a proclamé bienheureux les pauvres en esprit, il entendait parler de **la pauvreté qu'il a pratiquée lui-même** et de celle qu'exerceraient ceux qui, après avoir tout quitté, supporteraient volontiers les incommodités et mésaises qu'elle tire après soi. Celui-là en est bien éloigné qui ne veut point avoir d'indigence, et qui ambitionne l'honneur d'être pauvre pourvu que rien ne lui manque.

Notre s<sup>l</sup> Fondateur - XXI p.177 : Ne vous disais-je pas, que ce serait une belle chose d'être pauvre pour l'amour de Notre-Seigneur, pourvu qu'on n'en reçût aucune incommodité et qu'on eût à souhait tout ce qui serait requis pour toutes nos affaires, et encore pour nous faire estimer et être plus honorée du monde ? Certes, ce serait une brave pauvreté. Notre Seigneur et Notre Dame ont bien pratiqué une autre sorte de pauvreté : **une pauvreté rejetée, méprisée, vilipendée, incommodée**. Il le faut pratiquer et imiter et, avec s<sup>te</sup> Paule, préférer l'étable de Bethléem à toutes les richesses de Rome. Dieu nous fasse bien aimer la sainte abjection et savourer les délices de la sacrée pauvreté.

Notre s<sup>l</sup> Fondateur *Dernier entretien* 26.12.1622 p.483 : [Notre Mère le supplia de nous dire ce qu'il désirait qui nous demeurât plus avant gravé en l'esprit. Il répondit : ] Que vous dirai-je sinon ces deux chères paroles que je vous ai déjà tant recommandées : Ne désirez rien, ne refusez rien ? En ces deux mots je dis tout, car ce document comprend la pratique de la parfaite indifférence. **Voyez le pauvre petit Jésus en la crèche** : il reçoit la pauvreté, nudité, la compagnie des animaux, toutes les injures du temps le froid et tout ce que son Père permet lui arriver. Il n'est pas écrit qu'il étendit jamais ses mains pour avoir les mamelles de sa Mère, il se laissait tout à fait à son soin et prévoyance ; aussi ne refusait-il pas tous les petits soulagements qu'elle lui donnait. Il recevait les services de s<sup>l</sup> Joseph, les adorations des rois et des bergers, et le tout avec égale indifférence. Ainsi, nous ne devons rien désirer, ni rien refuser, ains souffrir et recevoir également tout ce que la Providence de Dieu permettra nous arriver.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre n°184* - II p.184 : Tenez votre âme fort éloignée des désirs d'être bien accommodée. Aimez la pauvreté, et Dieu vous comblera de ses vraies richesses ; c'est le vrai esprit de notre B<sup>x</sup> Père. Il ne pouvait supporter que l'on eût de l'ardeur aux commodités temporelles et que l'on s'en souciât, et il se baignait quand il voyait des âmes estimer et aimer la pauvreté. Hélas, **nous l'avons vouée**, il est bien raisonnable que nous la chérissions plus que les richesses que nous avons renoncé, et **c'est avec le grand Dieu que ce contrat a été fait**. Ô ma fille, ne vous fâchez pas de ce que je dis ceci : je ne vous accuse pas de ce mal ; mais c'est que j'ai un extrême amour à voir la sainte pauvreté aimée et caressée parmi nous, et je désire que cette affection soit en toutes les âmes de notre Institut.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* - III p.23 : Considérez que pauvreté veut dire avoir besoin et manquer de plusieurs choses ; voyez l'exemple du pauvre et divin Jésus : *Les renards, dit-il, ont des tanières ; et les oiseaux, des nids ; mais le Fils de l'homme n'a point eu où reposer son chef*. **Ô religieuses, qui avez voué d'être pauvres avec Jésus-Christ**, ne rougisiez point de honte, voulant avoir vos commodités à point nommé, et ne manquer de rien, vous qui devriez désirer et vous réjouir, si vous n'aviez pas même les choses nécessaires, qui devriez, dis-je, jubiler d'aise, si avec votre Époux vous n'aviez pas où reposer votre chef.

Ps 49,14 : *Accomplis tes vœux envers le Très-Haut.*

***par leur vœu, de pratiquer notamment les règles de désappropriation personnelle et de dépendance en ce qui touche l'usage et la disposition des biens matériels. Ces règles définissent l'objet de leur vœu et sont un des fondements de leur vie de pauvreté évangélique personnelle et commune.***

Notre s<sup>l</sup> Fondateur - XVII p.58 : Le renoncement de toute propriété et l'exacte communauté de toutes choses est un point de très grande perfection qui doit être désiré en tous les monastères, **le tien et le mien étant les deux mots qui, comme disent les saints, ont ruiné la charité.**

Notre s<sup>te</sup> Mère *Méditations pour la solitude* - III p.24 : Oui, Seigneur, je veux observer mon vœu avec toute fidélité ; je chérirai et cacherais entre vous et moi les petites disettes qui m'arriveront ; j'aimerai les choses viles et grossières, comme ce qui vraiment m'appartient ; bref je vous demande cette grâce que tous les jours de ma vie je sois comme une pauvre en l'office, au travail, à la vie, au vêtir, en la maladie, en la santé, en tout.

Ps 21,27 : *Les pauvres mangeront : ils seront rassasiés ; ils loueront le Seigneur ceux qui le cherchent : À vous toujours la vie et la joie !*

**24 d 1. Les sœurs, durant le temps de leurs vœux temporaires et les sœurs internes ou externes qui font profession de vœux simples perpétuels, conservent la propriété de leurs biens et la capacité d'en acquérir d'autres ; mais cette capacité porte seulement sur les biens qui constituent leur patrimoine personnel soit à raison de leur nature (succession héréditaire ou testamentaire), soit en vertu de l'intention moralement certaine des donateurs.**

**2. Tous les autres biens qui échoient aux sœurs, notamment du fait de leur travail, de pensions, d'un don fait pour le bien du monastère, sont acquis par le monastère.**

CIC canon n°668 : Tout ce que le religieux acquiert par son travail personnel ou au titre de l'institut est acquis à l'institut. Les biens qui lui viennent de quelque manière que ce soit au titre d'une pension, d'une subvention ou d'une assurance sont acquis à l'institut, à moins que le droit propre n'en décide autrement.

Ps 132,1 : *Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis.*

**3. Toute sœur de vœux simples doit céder l'administration de ses biens et disposer de ses revenus selon les règles du droit.**

CIC canon n°668 : Avant leur 1<sup>ère</sup> profession, les membres céderont l'administration de leurs biens à qui ils voudront et, à moins que les constitutions n'en décident autrement, disposeront librement de l'usage de leurs biens et de leur usufruit. Au moins avant leur profession perpétuelle, ils feront un testament qui soit valide aussi en droit civil. Pour modifier ces dispositions pour une juste cause et poser un acte quelconque concernant leurs biens temporels, ils ont besoin de la permission du Supérieur compétent selon le droit propre.

Ps 36,16 : *Pour le juste avoir peu de biens vaut mieux que la fortune des impies.*

**25 d. Les vœux solennels une fois émis, la moniale perd non seulement (au regard du droit de l'Église) tout droit de propriété, de possession, de jouissance et d'usage sur les biens possédés ou acquis par elle avant cette dernière profession, mais aussi la capacité d'en acquérir pour soi par la suite.**

**Tout bien reçu par elle, est en conséquence acquis par le monastère, hormis les biens expressément exceptés dans la renonciation préalable aux vœux ou en vertu d'un indult du Saint-Siège (sur les effets du vœu et la renonciation aux biens : cf. normes juridiques n<sup>os</sup> 153-164).**

CIC canon n°668 : Le membre qui doit renoncer totalement à ses biens en raison de la nature de son Institut fera, avant sa profession perpétuelle, cette renonciation, autant que possible valide aussi en droit civil, à valoir à partir du jour de l'émission de cette profession.

Le profès qui aura, en raison de la nature de son Institut, renoncé totalement à ses biens perd la capacité d'acquérir et de posséder ; c'est pourquoi il pose invalablement les actes contraires au vœu de pauvreté. Les biens qui lui adviennent après sa renonciation reviennent donc à l'Institut selon le droit propre.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Constitution 5* : **Chaque sœur, faisant profession, résignera et renoncera purement et simplement en faveur de la congrégation**, es mains de la supérieure, non seulement la propriété et l'usufruit, mais aussi l'usage et la disposition de tout ce qu'à sa considération sera remis et assigné à la dite congrégation.

Ps 44,11 : *Écoute ma fille regarde et tends l'oreille oublie ton peuple et la maison de ton père, le roi sera séduit par ta beauté.*

**26. Tout ce qui est et sera apporté et donné à la maison doit être parfaitement réduit en communauté, sans que jamais aucune sœur puisse avoir chose quelconque, pour petite qu'elle soit et sous quel prétexte que l'on puisse alléguer en propriété particulière (const. V).**

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Constitution 5* : C'est chose digne de remarque combien s<sup>t</sup> Augustin presse ardemment l'observance de la communauté en toutes choses : en suite de quoi, tout ce qui est et sera apporté et donné à la maison doit être parfaitement réduit en communauté, sans que jamais aucune sœur puisse avoir chose quelconque, pour petite qu'elle soit, et sous quel prétexte que l'on puisse alléguer, en propriété particulière.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Lettre aux Sœurs du Monastère des Filles-Dieu 22.11.1602 - XII p.145* : Là où il n'y a point de propriété, il n'y a point de mien et de tien, qui sont les deux mots qui ont produit le malheur du monde. **Le religieux qui a un liard, ne vaut pas un liard, disaient les anciens.**

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XVII p.249 : Nous possédons ici une congrégation de veuves et vierges (...) Elles observent très rigoureusement la chasteté, très simplement l'obéissance, très religieusement la pauvreté. Le mien et le tien, ces froides paroles, non seulement on ne les saisit pas sur leurs lèvres, mais elles n'arrivent pas à leur cœur.

Ps 32,12.18 : *Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu, heureuse la nation qu'il s'est choisie pour domaine ! Dieu veille sur ceux qui le craignent, qui mettent leur espoir en son amour.*

**On distribuera tout ce qui est requis à la vie, sans choix ni distinction que de la nécessité d'une chacune (const. V)**

S<sup>t</sup> Augustin *Règles- Chap.3 & 4* : Que vous ne disiez pas que quelque chose soit à vous en propriété, mais que toutes choses vous soient communes. Que ce qui est requis, pour la nourriture et les vêtements, soit distribué à une chacune d'entre vous par votre supérieure, non pas également à toutes, parce que vous n'êtes pas toutes de même complexion ; mais **à une chacune, selon qu'il sera besoin** ; car ainsi lisez-vous es Actes des Apôtres (chap. 2 & 4) que toutes choses leur étaient communes, et qu'on distribuait à un chacun en particulier selon sa nécessité.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Constitution 5* : Afin que cet article si important soit à jamais exactement observé, et que toutes affections à la jouissance et usage des choses temporelles soient retranchées, et **que les sœurs vivent en une parfaite abnégation des choses dont elles useront, ainsi que la règle l'ordonne en termes admirables**, on distribuera tout ce qui est requis à la vie, soit en viandes, soit en vêtements, soit en meubles, linges, et en somme, en quoi que ce soit, sans choix ni distinction que de la nécessité d'une chacune. Et ceci s'observera si exactement que ni les chambres, ni les lits, ni même les médailles, croix, chapelets, images, ne demeureront point toujours aux mêmes sœurs ; ains seront changées toutes ces choses entre les sœurs au bout de chaque année, lorsque l'on tire les billets des saints, comme on a fait jusques à présent.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.83 : Nous devons recevoir sans choix, ce qui nous est donné pour notre usage ; je dis pour notre usage, parce que la charitable religion nous donne bien **nos nécessités pour en user, mais non jamais pour en jouir**, en telle sorte que, simplement et justement, nous n'ayons de toutes les choses terrestres et extérieures que le simple usage.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.86 : Celle d'entre nous qui répugnerait à ce qu'on lui donne pour se vêtir, pour son vivre, pour son emploi, montrerait bien son peu de vertu, et aurait grand sujet de se très profondément humilier.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Entretien pour le jour de s<sup>t</sup> Joseph XX p.444* : La pauvreté volontaire dont les religieux font profession est fort aimable, d'autant qu'elle n'empêche pas qu'ils **reçoivent et prennent les choses qui leur sont nécessaires**,

défendant et les privant seulement des superfluités ; **mais la pauvreté de s<sup>t</sup> Joseph, de Notre-Seigneur et de Notre-Dame n'était pas telle**, car encore qu'elle fut volontaire, d'autant qu'ils l'aimaient chèrement, elle ne laissait pas pourtant d'être abjecte, rejetée, méprisée et nécessiteuse grandement ; car chacun tenait ce grand saint comme un pauvre charpentier, lequel sans doute ne pouvait pas tant faire, qu'il ne leur manquât plusieurs choses nécessaires, bien qu'il se peinât avec une affection non pareille pour l'entretien de toute sa petite famille. Après quoi il se soumettait très humblement à la volonté de Dieu en la continuation de sa pauvreté et abjection.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p.146 : La pauvreté consiste non seulement à avoir tout quitté pour Dieu, mais à aimer d'avoir besoin de quelque chose. Les filles de la Visitation doivent s'accommoder aux petites disettes et contradictions journalières, qui se rencontrent tant au manger, qu'au vêtir, et à mille occasions, recevant tout cela selon l'ordre que la providence de Dieu nous le présente, et les vouloir de bon cœur, les baisser, et penser que nous sommes des pauvres, et que les pauvres n'ont pas toujours les choses qui leur sont nécessaires.

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.130 : **Presque tout le monde meurt de faim, et nous avons** abondamment, quoique non superfluellement, **tout ce qui nous est nécessaire**. Nous allons au réfectoire paisiblement, recevoir en silence, et de la main de Dieu, ce que nous avons à prendre ; nous mangeons ce que l'obéissance nous donne. (...) Pourquoi pensez-vous, que Dieu nous ait tirés du monde pour nous mettre en religion ? C'est afin que nous le servions en sainteté et justice tous les jours de notre vie ; afin que nous le priions pour ce cher prochain qui souffre tant, que c'est une chose intolérable d'ouïr raconter ses calamités. (...) Il nous exempte, ce grand Dieu, de grands travaux que les mondains souffrent, pour nous montrer combien c'est un Maître loyal envers ceux qui ont tout quitté pour le suivre ; mais il veut aussi que nous souffrions, en échange, les petites contrariétés, mortifications, comme si nous disions : Seigneur, vous m'exemptez de ces grands maux que souffrent les mondains ; mais, pour suppléer à cela, je recevrai avec tant d'amour toutes les occasions de me mortifier, que je n'en laisserai pas passer une. (...) Mes chères Sœurs, pour tous les biens que sa libéralité nous fait, rendons-lui nos vœux ; il ne veut que cela de nous.

Ps 144,15-16 : *Les yeux sur toi, tous ils espèrent, tu leur donnes la nourriture au temps voulu, tu ouvres ta main, tu rassasies avec bonté tout ce qui vit.*

### **27. Toutes les sœurs, chacune dans la mesure de ses forces, assument la loi commune du travail.**

Pie XII *Sponsa Christi* : Au travail, soit des mains, soit de l'esprit, tous, hommes ou femmes, sans exception, qui s'adonnent à la vie contemplative, sont obligés, non seulement par la loi naturelle, mais aussi par un devoir de pénitence et de satisfaction. Le travail est, de plus, l'instrument général au moyen duquel l'esprit est à la fois préservé des dangers et porté aux choses plus hautes. Par lui, nous apportons à la divine Providence notre collaboration, tant dans l'ordre naturel que dans celui qui dépasse la nature. Par lui s'accomplissent les œuvres de charité. Le travail est enfin la norme et la loi principale de la vie religieuse, même depuis ses origines, selon cet adage : « Prie et travaille ». Sans aucun doute, la discipline de cette vie a toujours consisté en grande partie à prescrire, organiser et accomplir ce travail.

Le travail des moniales, si on le regarde au point de vue de l'éternité, doit être tel que celle qui l'entreprend doit avant tout le faire dans une sainte intention ; qu'elle pense souvent à Dieu présent ; qu'elle le reçoive par obéissance, et l'unisse à la pénitence volontaire. Si le travail est ainsi supporté, il sera un puissant et constant exercice de toutes les vertus, et un gage suave et efficace de l'union de la vie contemplative avec la vie active, à l'exemple de la famille de Nazareth.

*Statuts généraux des moniales* art.8 : C'est un devoir de conscience pour les moniales non seulement de gagner honnêtement leur pain à la sueur de leur front comme le rappelle l'Apôtre (2 Th 3,10), mais aussi de se rendre chaque jour plus aptes à différents travaux, selon les exigences de notre temps.

Pape François *Vultum Dei quaerere* n°32 : Pour que le travail n'éteigne pas l'esprit de contemplation, comme les grands saints contemplatifs nous l'enseignent, et **afin que votre vie soit pauvre en fait et en esprit, laborieuse et sobre** comme vous l'impose votre profession avec le vœu solennel du conseil évangélique de pauvreté, le travail sera accompli avec dévotion et fidélité, sans se laisser conditionner par la mentalité d'efficacité et d'activisme de la culture contemporaine. La devise *Ora et labora* vous enseigne à trouver un rapport équilibré entre la tension vers l'Absolu et l'engagement dans la responsabilité quotidienne, entre la quiétude de la contemplation et la diligence du service.

Mère FM de Chaugy *Vie de notre s<sup>te</sup> Mère* - I p.428: Elle estimait pour une vraie pratique de pauvreté religieuse, de travailler soigneusement ; ce qu'elle faisait elle-même avec une admirable fidélité, même au parler, sinon lorsqu'on lui parlait de choses fort intérieures ; alors elle cessait l'ouvrage pour y donner toute son attention, ou bien, quand elle parlait à des personnes qui n'étaient pas familières ou d'extraordinaire respect. Toujours, à la fin du mois, elle voulait voir l'ouvrage de chaque religieuse, ou qu'elle dît à quoi elle avait employé son temps. Elle faisait une particulière estime des religieuses qui sont soigneuses de le bien employer, et nous disait quelquefois que les dames du monde et les riches sont ordinairement lâches au travail, mais que **les servantes de Dieu se doivent tenir comme pauvres en sa maison, et par conséquent aimer le travail.**

Notre s<sup>te</sup> Mère - II p.460 : Un monastère de la Visitation peut toujours aller en bon ordre quand les Sœurs aimeront l'occupation manuelle, et s'y emploieront avec recueillement d'esprit, simplement, sans finesse et artifice.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°1815 - V p.62 : Votre bonne Mère, qui supporte maintenant le pesant fardeau de la destruction et pauvreté de votre maison, fait tout ce qu'elle peut pour trouver les moyens par l'aide de la charité pour fournir à votre entretien, mais certes, nos maisons sont pauvres. C'est pourquoi, puisque vous vous êtes aidées à détruire les biens temporels du monastère, il est bien raisonnable que vous contribuiez aussi de tout votre pouvoir à les rétablir, tant **par votre sobriété que par votre soin et fidélité à travailler pour avoir de quoi subvenir à vos nécessités**. Cela n'est point odieux, mais bien convenables à des servantes de Dieu, de gagner par leur travail le pain qu'elles mangent.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p. 175 : Les sœurs doivent prendre garde que, bien qu'on ne les doive pas contraindre ni presser pour leurs ouvrages, la règle commande aussi de les faire avec une grande fidélité et diligence.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p. 48 : Qui ferait ses ouvrages lâchement, négligemment et à contrecœur, contreviendrait à la règle. Et ceci se doit entendre généralement de tout ce que l'obéissance nous pourrait enjoindre. Quand ce ne serait que balayer ou autre choses semblables qui sembleraient légères, il les faut néanmoins **faire soigneusement et gaiement pour Dieu**.

Ps 127,2 : *Tu te nourriras du travail de tes mains, heureux es-tu à toi le bonheur !*

***Elles emploient au mieux leur temps et évitent le gaspillage des biens qui leur sont confiés. Elles utilisent avec modération les appareils et moyens modernes.***

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.408 : Les dames du monde et les riches sont d'ordinaire lâches au travail ; mais les servantes de Dieu doivent se tenir comme pauvres en sa maison, et par conséquent être laborieuses.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p.193 : Ce sont **des fautes contre la pauvreté que de n'avoir pas assez de soin de ce qui est en sa charge**, ni de conserver ses habits ; et aussi de les rompre sans nécessité, quand ils peuvent encore servir. Il ne faut pas sitôt qu'une chose est un peu gâtée, la rompre tout à fait pour la refaire à neuf.

Notre s<sup>te</sup> Mère - III p.408 : Souvenez-vous qu'où l'argent suffit, il ne faut pas mettre de l'or ; où l'étain peut servir, il ne faut pas mettre de l'argent ; où le plomb peut être suffisant, il ne faut pas mettre de l'étain ; car la vraie fille de la Visitation ne doit pas chercher les choses riches, polies et gentilles, mais **les choses grossières, solides, et le seul nécessaire**.

Si 11,20-21 : *Sois assidu, continue ton ouvrage jusqu'à la vieillesse. Fais confiance au Seigneur et persévère dans ta besogne.*

***Le produit du travail est toujours mis en commun.***

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Constitution 14* : **Le prix du travail sera purement remis en commun**, et ne sera proposé ni demandé que fort charitablement et amiablement, non exactement et chèrement.

Pr 31,27 : *Attentive à la marche de sa maison, elle ne mange pas le pain de l'oisiveté.*

***Les monastères prélèvent volontiers sur leurs biens pour aider les pauvres.***

S<sup>t</sup> Cyprien : Tout ce qui est à Dieu nous est commun pour l'usage. Personne n'est exclu de ses bienfaits et de ses dons ; mais la famille humaine tout entière jouit également de la bonté et de la générosité divines. Selon cette formule d'égalité, celui qui, possédant ici-bas des sources de revenus, partage avec ses frères, se montrant juste et égal pour tous dans la distribution de ses largesses, celui-là imite le Père céleste.

S<sup>t</sup> Augustin : Nous donnons ce que Dieu nous a donné et nous recevons Dieu lui-même.

Concile Vatican II *Perfectæ caritatis* n° 13 : Les Instituts prendront volontiers sur leurs biens pour subvenir aux autres besoins de l'Église et **soutenir les malheureux que tous les religieux doivent aimer dans le Cœur du Christ**.

CIC canon n°640 : Les Instituts, compte tenu des données locales, s'efforceront de porter un témoignage en quelque sorte collectif de charité et de pauvreté, et, selon leurs moyens, de subvenir aux besoins de l'Église et au soutien des pauvres, en prélevant sur leurs propres biens.

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n°75 : Pendant le lavement des pieds, Jésus dévoile la profondeur de l'amour de Dieu pour l'homme : en Lui, Dieu lui-même se met au service des hommes ! Il révèle en même temps le sens de la vie chrétienne et, à plus forte raison, de la vie consacrée, qui est une vie d'amour oblatif, de service concret et généreux. En se mettant à la suite du Fils de l'homme *venu pour servir*, la vie consacrée s'est caractérisée par le service privilégié des plus pauvres. Si, d'un côté, elle contemple le mystère sublime du Verbe dans sein du Père, de l'autre, elle suit ce même Verbe qui s'est fait chair, s'abaisse, s'humilie pour servir les hommes. Les personnes qui, aujourd'hui encore, suivent le Christ dans la voie des conseils évangéliques veulent aller là où il est allé et faire ce qu'il a fait.

CIVCSVA *Congregavit nos* n°44 : Une communauté de pauvres est en mesure d'être solidaire des pauvres et de manifester quel est le cœur de l'évangélisation, parce qu'elle révèle concrètement la force transformante des béatitudes.

Mère FM de Chaugy *Vie de notre s<sup>te</sup> Mère* - I p.429 : Si vous vouliez faire quelque présent à M<sup>gr</sup> votre prélat, il lui fallait faire un beau voile de calice pour sa chapelle ou une belle mitre ; cela nous le faisons bien céans, mais des raretés d'orfèvrerie, certes, ce sont des présents de princesses. Or sus, une autre fois il n'y faut pas retourner, votre maison n'a pas encore son revenu, et il y a quantité de pauvres dans l'Institut auxquels l'aumône serait bien employée. Enfin, mortifions bien la nature qui a aversion à tout ce qui l'abaisse ; faisons paraître, par notre humilité, que nous sommes pauvres, et que, par conséquent, nous n'avons pas de quoi, ni l'industrie de faire des présents de valeur aux riches, sinon de quelque dévotion qui doit être toute notre richesse ; pour le reste, tenons-nous petites, et **mangeons notre pain avec les pauvres de Jésus-Christ : ce sont de ces amis-là dont nous aurons affaire dans les tabernacles éternels.** Oh que les vrais pauvres y seront riches !

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°1347 - III p.750 : Puisqu'il plaît à Notre-Seigneur nous faire tant de part des biens communs qu'il départ à ses créatures, n'est-il pas bien raisonnable que nous acceptions de bon cœur et amoureusement la part qu'Il permet nous arriver des tribulations qui sont si communes et générales partout ? Notre plus grande douleur en tout ceci a été la commisération que nous avons des pauvretés et misères du peuple de par ici, lesquelles sont certes très grandes (guerre, peste).

S<sup>t</sup> Jean-Paul II *Vita consecrata* n°82 : S<sup>t</sup> Paulin de Nole qui avait distribué ses biens aux pauvres pour se consacrer pleinement à Dieu, fit construire les cellules de son monastère au-dessus d'un hospice destiné précisément aux indigents. Il se réjouissait à la pensée de « cet échange de dons » singulier : les pauvres, assistés par lui, affermissaient par leur prière les « fondations » mêmes de sa maison, tout entière vouée à la louange de Dieu.

Ps 9B,17 : *Tu entends, Seigneur, le désir des pauvres, tu rassures leur cœur, tu les écoutes.*

***De monastère à monastère, on sera attentif à s'entraider et à partager, le plus aisé secourant, en cas de besoin, le moins favorisé.***

Concile Vatican II *Perfectæ caritatis* n°13 : Les maisons des Instituts doivent partager les unes avec les autres leurs biens matériels, les plus à l'aise secourant celles qui souffrent de la gêne.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p.528 : Nous devons être grandement cordiales à assister nos Sœurs en leurs besoins : car si la charité nous oblige à subvenir à la nécessité du prochain, quel qu'il soit, si nous le pouvons, combien plus à celle de nos Sœurs. Non seulement nous devons être dans l'intérêt de notre Monastère ; mais en nous conservant dans une sainte et universelle charité, **nous devons procurer le bien de nos autres maisons és occurrences avec la même franche et sincère dilection, que de celle où nous sommes ;** témoignant que le bien et le repos de nos Sœurs nous est aussi cher que le nôtre propre. Mes chères sœurs, si vous saviez comme moi le désir que notre b<sup>x</sup> Père avait pour la continuation de cette union et assistance charitable entre les monastères, vous en auriez un très grand zèle.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre à Mère MC de Bressand à Nantes* 7.09.1631 - IV p.199 : Je vois que vous ne prenez pas vos nécessités sur la maison de Moulins, mais sur celle du faubourg de Paris, d'autant que ma sœur la Supérieure (MJ Favre) m'écrit qu'elle est en peine pour vous prêter de l'argent et faire trouver des cautions. **Je suis bien aise qu'elle vous aide ;** mais nous autres supérieures qui ne sommes que passagère en charge, nous laissons quelquefois des charges sur les maisons, dont celles qui nous succèdent ne sont guère aises et ne nous savent pas grand gré. C'est pourquoi je vous supplie que vous fassiez en sorte qu'avant que le triennal de cette chère sœur du faubourg soit fini, vous puissiez rendre tout et la délivrer de ses cautions. Car voyez-vous, ma chère fille, elle a un cœur royal cette Mère, pour assister nos maisons, j'en suis bien aise ; mais aussi ne faut-il pas qu'elle en ait aucun sujet de mortifications de ses supérieurs.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°919 - III p.103 : Ma très chère fille, certes je vois cette pauvre maison de Riom parvenue à cette extrémité de pauvreté, que je crois que nos monastères sont obligés en charité de la secourir. Il faudra faire un gros effort pour cela tous ensemble.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°1613 - IV p.448 : Parce que cette lettre est pour la charité, je l'écris et de tout le cœur qui vous aime parfaitement ; c'est donc pour vous conjurer, par la charité de notre bon Dieu, de secourir cette pauvre maison de [Crémieu] qui a en soi tant de bonne âmes agréables à Dieu. Elles ont commencé, cela veut dire notre sœur [Anne-Marie Rosset ancienne supérieure de Crémieu] a, avec son peu de prudence aux choses temporelles, un bâtiment qu'elles n'ont nul moyen de pousser outre sans le secours charitable de votre cœur. (...) Quand je lis dans s<sup>t</sup> Paul sur la charité, parlant à ses enfants qu'ils devaient faire part de leur pauvreté à leurs pauvres frères, je suis fort encouragée : « Leur très haute pauvreté, dit-il, avait abondé en richesses de leur simplicité et confiance en Dieu, n'ayant point crainte de s'appauvrir pour subvenir à la nécessité de leurs frères » en sa 2<sup>ème</sup> épître [aux Corinthiens], chapitre 9<sup>ème</sup>, que je vous prie de lire, non que je ne sois très assurée de la généreuse et tout entière charité, mais pour recevoir accroissement de joie et de consolation en Notre-Seigneur envers nos pauvres sœurs. (...) Or je vous dis avec le grand Apôtre que, « Dieu est puissant pour faire abonder toutes grâces en vous afin qu'ayant

toujours toute confiance en toutes choses, vous soyez abondantes en toute bonne œuvre » (2 Co 9,8). Ainsi que dit le sacré Psalmiste : « Il départ et donne aux pauvres ; sa justice demeure éternellement » (Ps 111,9).

Notre s<sup>te</sup> Mère *Lettre* n°2409 - VI p.254 : Je suis grandement consolée de voir la bonté et charité de nos chères sœurs vos filles, à l'endroit des pauvres monastères. L'auriez-vous pu croire que Semur et 4 ou 5 autres maisons sont peut-être presque autant en nécessité que celle de Nancy ? laquelle, grâce à notre bon Dieu, aura à présent reçu les charitables aumônes de plusieurs de nos monastères.

*Vie de Mère Marie-Philomène* P.99 : M<sup>gr</sup> Jacquemet déclarait qu'il ne permettrait de s'occuper de la construction du Monastère que si l'on avait deux cents mille francs (il y en avait cent vingt mille dont les intérêts étaient indispensables à l'entretien des Sœurs). Elle se disposait à faire dans la maison quelques réparations urgentes quand une lettre révéla la profonde détresse d'un monastère d'Italie, réclamant quelque secours. On était à la fin du mois de s<sup>t</sup> Joseph. 500 francs restaient au coffre. « Nous pourrons bien, dit notre Mère, prendre à crédit chez nos fournisseurs, mais **ces pauvres sœurs mourront de faim, confions-nous en Dieu, il prendra soin de nous** » et les 500 francs furent envoyés. Cet acte de pure charité fut la clef d'or qui nous ouvrit les trésors célestes. Deux ou trois jours plus tard, notre Mère est demandée au parloir par une personne qui veut l'entretenir de sa vocation. Dans le cours de la conversation, notre Mère fait connaître à la prétendante le sacrifice qu'elle est obligée de s'imposer en renonçant à des constructions indispensables. Quel n'est pas son étonnement, en entendant sa visiteuse lui offrir 45 mille francs qu'elle destinait à une bonne œuvre, la priant d'employer cette somme à la construction de la chapelle. Notre Mère vit alors se lever toutes les défenses et put s'occuper activement des travaux. C'était le 4.04.1859.

Ps 40,2 : *Heureux qui pense au pauvre et au faible, le Seigneur le sauve au jour du malheur*

### **28. La pauvreté non seulement détache de tout ce dont on se sert, mais fait respecter les biens de la communauté.**

Les religieux n'ont aucun droit sur ce qui est à leur usage. S'ils disposaient d'eux-mêmes sans permission de quoi que ce soit ils commettraient un péché contre le vœu de pauvreté assimilable à un vol. Au sens large, ce serait de plus un sacrilège, parce que l'objet volé est un bien de la communauté, donc un bien d'Église, et que voler un bien d'Église est un sacrilège. Tout ce qui appartient à la communauté est bien d'Église, et comme tel, bien de Dieu, donc sacré. Nul ne peut en disposer sauf Dieu lui-même et son représentant, le supérieur.

En ce qui concerne les biens de leur Institut, les religieux ne doivent s'en considérer que comme des intendants au nom du Seigneur et en vue de l'utilité commune.

CIVCSVA *Congregavit nos* n°39 : **La communauté religieuse est le lieu où se fait chaque jour le patient passage du je au nous** : de ma tâche à la tâche confiée à la communauté, de la recherche de mes intérêts à celles des intérêts du Christ.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XXVI p.367 : La parfaite pauvreté intérieure consiste à avoir le cœur détaché et disjoint de toutes les choses dont il se sert, ne les tenant que par emprunt, étant prêt de les quitter sans fâcherie, toutes les fois et quand les supérieurs l'ordonneront. Ainsi, ceux qui ont le vrai amour divin sont contents des choses nécessaires ; et encore en sont-ils détachés non seulement d'affection, mais aussi en la façon d'en parler, n'usant point du mot de mien, mais notre. C'est avec la même modération qu'il faut aimer les biens de la communauté, les regardant non avec une affection propriétaire qui nous ôte la paix du cœur ou nous dérègle en la prétention, conservation ou distribution d'iceux, ains **avec un esprit religieux, comme choses consacrées à Dieu**, lesquelles il ne faut aimer que selon le goût du Seigneur à qui elles sont consacrées.

Ps 64,5 : *Heureux ton invité, ton élu, il habite ta demeure. Les biens de ta maison nous rassasient, les dons sacrés de ton temple.*

***Que les sœurs veillent à l'observation des lois sociales et à ne point faire tort aux pauvres en ce domaine.***

***Elles sont particulièrement lucides pour n'accepter aucun privilège en tant que tel, à moins qu'il ne soit légitime et pleinement justifié.***

CEC n°2436 : Il est injuste de ne pas payer aux organismes de sécurité sociale les cotisations établies par les autorités légitimes.

S<sup>t</sup> Jean Chrysostome : Il faut satisfaire d'abord aux exigences de la justice, de peur que l'on n'offre comme don de la charité ce qui est déjà dû en justice.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Entretien XI Discours de l'obéissance* p.191 : La charité cède à l'obéissance, parce que l'obéissance dépend de la justice : aussi est-il meilleur de payer ce que l'on doit que de faire l'aumône.

Ps 118,1 : *Heureux les hommes intègres dans leurs voies qui marchent suivant la loi du Seigneur.*

***Les monastères s'efforcent de donner un témoignage authentique de pauvreté dans la dimension des propriétés, l'aspect et l'équipement des bâtiments.***

S<sup>t</sup> Jean XXIII *Lettre aux religieuses* 2.07.1962 : Vivez intégralement le vœu qui vous fait ressembler à Celui qui, tout en étant riche, devint pauvre, afin que nous devenions riches de sa pauvreté. Dans ce domaine, les tentations ne manquent pas, comme la recherche de ses aises, la satisfaction dans la nourriture ou dans l'usage des biens. La pauvreté a ses épines qu'il faut aimer parce qu'elles deviennent des roses du ciel. D'autres fois, le besoin de modernisation, légitime d'ailleurs, pourrait se traduire en constructions et en installations ostentatoires. Que la pauvreté soit en grand honneur parmi vous toutes.

Concile Vatican II *Perfectæ caritatis* n°13 : Compte tenu de la diversité des lieux, les Instituts eux-mêmes auront à cœur de donner **un témoignage en quelque sorte collectif de pauvreté**. (...) Bien que les Instituts aient le droit de posséder tout ce qui est nécessaire à la vie et aux œuvres, ils doivent cependant éviter toute apparence de luxe, de gain immodéré ou d'abondance de biens.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Constitution 5* : On ne permettra qu'il y ait es Monastères aucun meuble qui ne ressente la véritable simplicité religieuse ; et surtout il n'y aura aucune sorte d'argenterie, sinon des cuillères. (...) On excepte toutefois l'autel et l'église où les meubles pourront être riches et précieux, selon qu'ils se pourront saintement avoir, pour l'honneur et gloire de Dieu, qui y réside en une façon très spéciale et admirable. Que si quelque Sœur apportait avec soi quelque meuble précieux qui ne fût propre pour l'église, on le vendra après sa profession, pour, du prix d'icelui, en conserver la suffisance, ou faire quelque meuble ecclésiastique.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p.144 : Il ne doit rien y avoir dans le Monastère qui ne ressente la véritable pauvreté et simplicité, excepté l'église et ce qui en dépend.

Notre s<sup>te</sup> Mère *Réponses* p.491 : Nous devons être plus pauvres que riches, nous contentant de la juste suffisance. Nos bâtiments doivent être simples, et non somptueux.

Notre s<sup>t</sup> Fondateur - XXVI p.367 : La pauvreté religieuse engendre pauvre table, pauvre lit, pauvres habits et pauvre cellule. Cela doit sembler nécessaire [= on doit considérer comme nécessaire ce dont etc...] dont nous ne saurions nous passer commodément ; tout le reste doit être retranché autant que nous pourrons.

Mère FM de Chaugy *Vie de notre ste Mère* - I p.430 : Elle écrivit à une supérieure un peu avant de partir pour son dernier voyage en France, ces paroles : « Je vous conjure, ma très chère fille, correspondez à votre pauvreté selon toute l'étendue de cette grâce ; faites que vos filles aiment à voir que leur sacristie, leur dortoir, leur roberie, leur réfectoire ressentent la pauvreté ; gardez-vous de faire des dépenses inutiles, ni des enjolivements dans votre maison ; employez humblement votre peu à l'entretien de vos sœurs ».

Notre s<sup>t</sup> Fondateur *Lettre* avril 1618 - XVIII p.213 : Nos Filles de la Visitation feront leur bâtiment avec incommodité, mais elles s'en contenteront très volontiers, ains, je puis dire, elles en seront très contentes, puisqu'il ne se peut mieux. Et puis, elles savent qu'il n'est pas hors de propos que les fidèles épouses de Celui qui n'eut jamais ni logis ni où reposer son chef en ce monde ne soient pas logées à leur commodité. Comme vous savez, mon cher Père, **la Mère, qui gouverne cette nouvelle troupe, a si bien appris à loger au mont de Calvaire, que tout autre logis terrestre lui semble encore trop beau**. Elle n'a donc nul sentiment du refus, sachant bien que les pèlerines qui devront avoir retraite en ce logis, n'y devant habiter que la nuit de cette petite vie, seront, Dieu aidant, si attentives à tirer pays dans le beau séjour de leur cité permanente (cf. He 9,13-14), que le reste leur sera indifférent.

Ps 26,4 : *J'ai demandé une chose au Seigneur, la seule que je cherche : habiter la maison du Seigneur tous les jours de ma vie, pour admirer le Seigneur dans sa beauté et m'attacher à son temple.*